



1



2

# PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

2<sup>ÈME</sup> PLAN D'ACTION  
2024 | 2030



3



4

1. Visite de ferme diversifiée - Domaine de Roquenégade - Val-de-Dagne
2. Camion cuisine - Fleming - Carcassonne
3. Cantines Tour - École Primaire - Caux-et-Sauzens
4. Atelier Fruigumes - Centre Social Les Capucins - Trèbes



*Produits de l'Etang de Marseillette  
Crédit : Carcassonne Agglo*



*Elevage de bufflonnes de M. ANTONINI (Val-de-Dagne)  
Crédit : Carcassonne Agglo*



*Atelier de cuisine  
Crédit : Carcassonne Agglo*

*Melon de Pezens  
Crédit : Carcassonne Agglo*



*Affiche 2023 de la fête  
de l'Asperge  
Crédit : Carcassonne Agglo*



*Paysage du Cabardès  
Crédit : Carcassonne Agglo*



*Camion cuisine itinérant de la Banque  
Alimentaire de l'Aude  
Crédit : Carcassonne Agglo*

## LE MOT DU PRESIDENT

Depuis 2014, les élus de Carcassonne Agglo ont fait le choix de mettre l'agriculture au cœur des enjeux des politiques publiques du territoire. Concrètement cela s'est traduit par des actions de soutien et de valorisation de notre patrimoine gastronomique, de grands chantiers sur la question de l'hydraulique agricole et plus récemment par la mise en place du Projet Alimentaire Territorial. Ce dernier, soutenu et labellisé en 2021 par le Programme National pour l'Alimentation, a pour ambition de répondre à deux grands enjeux : tendre vers une souveraineté alimentaire accessible à tous et accompagner l'agriculture locale pour faire face aux impacts perceptibles et futurs du changement climatique.

En 2021, nous avons fait réaliser un diagnostic du système agricole et alimentaire sur nos 83 communes dans la perspective d'établir un plan d'action concerté permettant de répondre au mieux aux enjeux identifiés. Ce dernier est disponible sur le site internet de l'agglomération.

De ce diagnostic ressortent différents enjeux et défis à relever. En ce qui concerne le monde agricole, ce sont avant tout des défis de renouvellement des générations, de diversification des productions, de changement de pratiques, de préservation des ressources pour faire face aux enjeux climatiques, économiques et démographiques. Quant à la thématique alimentaire, le défi à relever est d'offrir l'accès à une alimentation saine et équilibrée pour tous. Cela passe notamment par la sensibilisation ou encore la structuration de l'offre alimentaire locale pour répondre aux enjeux de précarité alimentaire, et de santé publique.

Au regard de ce diagnostic, Carcassonne Agglo a enclenché un premier plan d'action pour son Projet Alimentaire Territorial sur la période 2021-2023. Ce dernier, financé par l'Etat via le plan France Relance, a permis la mise en place de 13 actions menées en partenariat avec plusieurs structures locales partenaires au bénéfice d'une dizaine de communes, du monde agricole et des consommateurs du territoire. Ce premier plan d'action est lui aussi disponible sur notre site internet.

Fort de la dynamique collective enclenchée et du succès des premières actions entreprises, Carcassonne Agglo souhaite poursuivre son Projet Alimentaire Territorial avec la construction d'un second plan d'action pour la période 2024-2030. Ce programme permettra d'agir pour le développement d'une agriculture locale dynamique et résiliente dont les productions bénéficieront à tous.

Régis BANQUET

Président de Carcassonne Agglo



*Introduction des Assises de l'Alimentation au lycée agricole Charlemagne  
en présence de M. BANQUET, Président de Carcassonne Agglo  
Crédit : Carcassonne Agglo*



*Inauguration 2023 de la foire de la pomme du vin et du riz (Aigues-Vives) en présence de Monsieur BONNET,  
Vice-président délégué à la Viticulture, l'Agriculture et l'Alimentation et chargé du Projet Alimentaire Territorial  
Crédit : Carcassonne Agglo*

# SOMMAIRE

<b>Du contexte national à l'approche territoriale</b> .....	<b>1</b>
<b>Les politiques publiques nationales en faveur de l'agriculture et de l'alimentation</b> :.....	<b>1</b>
L'alimentation comme facteur de la santé publique .....	1
Projet Alimentaire Territorial : une vision englobante de la chaîne alimentaire locale .....	1
Etat des lieux des Projets Alimentaires Territoriaux à ce jour .....	2
<b>Déclinaison des politiques publiques nationales à l'échelle territoriale</b> :.....	<b>2</b>
Focus sur certaines politiques publiques et compétences de Carcassonne Agglo .....	2
Création du Projet Alimentaire Territorial de Carcassonne Agglo .....	3
<b>Les enjeux du territoire</b> .....	<b>3</b>
<b>Éléments de contexte de Carcassonne Agglo</b> : .....	<b>3</b>
<b>Chiffres clés du territoire</b> : .....	<b>3</b>
<b>Enjeux à relever</b> : .....	<b>5</b>
<b>Perspectives du PAT depuis sa création</b> :.....	<b>6</b>
De la labellisation au plan d'action 2021-2023 .....	6
Plan d'action 2021-2023 : une 1 <sup>ère</sup> phase opérationnelle .....	6
<b>Plan d'action 2024-2030 : 2<sup>nd</sup> phase opérationnelle qui conjugue pérennisation et innovation</b> : ..	<b>9</b>
Stratégie politique .....	9
Méthodologie, gouvernance, parties prenantes.....	9
Synthèse des actions de la 1 <sup>ère</sup> phase opérationnelle du plan d'action 2024-2030.....	11
<b>Glossaire</b> .....	<b>54</b>



# Du contexte national à l'approche territoriale

## Les politiques publiques nationales en faveur de l'agriculture et de l'alimentation :

### L'alimentation comme facteur de la santé publique

En 2001, le Plan National Nutrition Santé (PNNS) fait le lien entre la santé publique et l'alimentation. La lutte contre la malnutrition et l'obésité sont au cœur de cette politique qui est gérée par le Ministère des Solidarités et de la Santé. Ces ambitions sont renforcées en 2010 par le Plan Obésité et l'apparition du Programme Nationale pour l'Alimentation (PNA). Cette fois les facteurs sociaux, éducatifs et environnementaux sont intégrés et ce programme est alors géré par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

### Projet Alimentaire Territorial : une vision englobante de la chaîne alimentaire locale

En 2014, le Ministre de l'Agriculture porte la nouvelle politique publique de l'alimentation. Cette dernière repose sur 4 points qui sont les suivants :

- **La justice sociale et l'accès de tous à une nourriture suffisante, sûre et nutritive**
- **L'éducation de la jeunesse**
- **La lutte contre le gaspillage alimentaire**
- **L'ancrage territorial**

Cette nouvelle politique reprend les thématiques du PNNS et du PNA tout en intégrant pour la première fois la notion d'ancrage territorial. Dans la continuité de cette politique, la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt, introduit la notion des Projets Alimentaires Territoriaux (PAT). Ces derniers sont définis comme suit :

*« Les projets alimentaires territoriaux [...] sont élaborés de manière concertée avec l'ensemble des acteurs d'un territoire et répondent à l'objectif de structuration de l'économie agricole et de mise en œuvre d'un système alimentaire territorial. Ils participent à la consolidation de filières territorialisées et au développement de la consommation de produits issus de circuits courts, en particulier relevant de la production biologique »*

Concrètement, les PAT sont des politiques publiques locales portées par les collectivités territoriales, reconnus et labellisés par l'Etat. La labellisation d'un PAT est conditionnée par le respect de deux principes clés :

1. **Un PAT doit être envisagé de manière concertée avec une multitude d'acteurs du territoire** (collectivités territoriales, agriculteurs, organismes de recherche, société civile, etc...)
2. **Un PAT doit traiter d'au moins une des trois dimensions suivantes : économique, environnementale, sociale.** Ces dimensions se traduisent concrètement dans 6 domaines d'interventions possibles :
  - L'Accessibilité sociale
  - La culture et la gastronomie
  - L'économie alimentaire
  - L'environnement
  - La nutrition et la santé
  - L'urbanisme et l'aménagement du territoire

## Etat des lieux des Projets Alimentaires Territoriaux à ce jour

Après une première phase de déploiement entre 2016 et 2020 (appuyée par la promulgation de la loi EGALIM en 2018), une forte accélération de déploiement s'est opérée en 2021 sous l'impulsion donnée par le plan France Relance. Ainsi au 1<sup>er</sup> Avril 2023, on recensait 428 PAT labellisés à l'échelle nationale, 59 en Occitanie et 5 sur le département de l'Aude. (Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire : <https://agriculture.gouv.fr/projets-alimentaires-territoriaux-les-initiatives-se-multiplient>)

Au regard du nombre important de PAT déployés, la structuration et la coordination de ces dispositifs devient nécessaire. Ainsi, un réseau national et des réseaux régionaux se fédèrent progressivement. Pour exemple, la Région Occitanie organise de manière régulière des temps de concertations politiques et techniques.

### Déclinaison des politiques publiques nationales à l'échelle territoriale :

L'agriculture, la santé, l'environnement, l'économie, l'action social ou encore le tourisme sont des sujets transversaux traités à travers diverses politiques locales mises en œuvre par Carcassonne Agglo. Les dispositifs et/ou compétences de la collectivité convergent depuis plusieurs années en faveur des différentes thématiques définissant un Projet Alimentaire Territorial.

### Focus sur certaines politiques publiques et compétences de Carcassonne Agglo

#### ❖ Economie et tourisme :

- Economie : soutien aux entreprises locales, accompagnement des jeunes entrepreneurs, économie sociale et solidaire
- Tourisme (Office de Tourisme du Grand Carcassonne) : promotion événementiel, label « Vignobles et Découvertes », valorisation de la gastronomie locale et des richesses patrimoniales

#### ❖ Actions sociales, jeunesse et santé :

- Centres sociaux et accueils de loisirs : sensibilisation à l'alimentation, la nature, la cuisine, ciné-débat, gestion des budgets, événements festifs
- Santé et alimentation : contrat local de santé, chèques alimentaires, portage de repas, soins à domicile

#### ❖ Environnement :

- Dispositif Natura 2000 : sensibilisation à la nature tout public, mise en place de Mesures Agro-Environnementales Compensatoires (MAEC), gestion de sites naturels exceptionnels
- Pacte Vert : plan végétal, préservation des ressources naturelles, agriculture au service de l'environnement, qualité de l'air, plan végétal

#### ❖ Planification :

- Schéma de Cohérence Territorial : préservation des terres agricoles, intégration des enjeux agricoles dans les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU), planification environnementale.

Fort de ces différentes compétences, politiques et projets déjà traités, Carcassonne Agglo dispose d'un véritable cadre d'action pour promouvoir une agriculture forte, adaptée au changement climatique et permettant de développer la résilience alimentaire locale.

## Création du Projet Alimentaire Territorial de Carcassonne Agglo

Suite aux constats des inondations de 2018, les préoccupations liées au changement climatique deviennent prégnantes et les politiques publiques de Carcassonne Agglo intègrent dans leurs orientations les notions de résilience et d'adaptation face au changement climatique.

En 2021, ces questions climatiques et la volonté politique des élus de Carcassonne Agglo permettent l'émergence du Projet Alimentaire Territorial « du champ à l'assiette : vers l'autonomie alimentaire sur un territoire en transition ».

## Les enjeux du territoire

### Éléments de contexte de Carcassonne Agglo :

Carcassonne Agglo regroupe 83 communes formant un ensemble de 115 931 habitants.

Située au cœur de la région Occitanie et organisée autour d'une ville-préfecture de département, Carcassonne Agglo est la 1<sup>ère</sup> intercommunalité de l'Aude. Elle occupe une position géographique stratégique sur l'axe entre Montpellier et Toulouse qui lui permet de bénéficier des influences économiques des deux métropoles tout en affirmant un dynamisme propre.

Territoire authentique par nature, Carcassonne Agglo est riche d'une diversité de paysage naturelle (sillon Audois, Montagne Noire, Val de Dagne, Minervois, Cabardès, Malepère...) qui font l'identité agricole de son terroir.



Figure 1 : Carte du territoire de Carcassonne Agglo

### Chiffres clés du territoire :

Le Projet Alimentaire Territorial de Carcassonne Agglo s'intéresse à toute la chaîne alimentaire du territoire : de l'agriculture à la consommation alimentaire en passant par les thématiques de l'économie alimentaire, du tourisme et de l'environnement. De plus les PAT doivent inclure des volets sociaux et environnementaux.

Les chiffres clés présentés ci-dessous sont un résumé de ces différentes thématiques dont vous retrouverez les éléments plus complets dans le projet de territoire 2023 et le diagnostic agricole et alimentaire du PAT.

## AGRICULTURE

L'agriculture couvre 42% de la surface du territoire soit 40 875 hectares dont 40% en viticulture (- 4,5% en 10 ans)

23% des surfaces agricoles sont en bio (+250% en 10 ans)

1 448 exploitations agricoles sont en activité (- 19% en 10 ans)

De nombreuses productions identitaires existent (melons, asperges, truffes, châtaignes, pommes, cerises, oignons...)



## ALIMENTATION

50% des commerces de proximité sont situés sur la ville centre et sur sa périphérie

427 restaurants existent sur l'agglomération dont 318 concentrés sur la ville-centre

23 marchés de plein sont répartis sur tout le territoire

3 769 000 repas sont servis chaque année en restauration collective dont 2 389 000 repas servis dans le secteur médico-social public et 1 380 000 repas servis par an dans 93 crèches, écoles maternelles et primaires, 6 collèges et 4 lycées publics

## BIODIVERSITE ET RISQUES

6 sites Natura 2000 (19,2% du territoire)

58,6% du territoire couvert par des ZNIEFF (Zones Naturelles à Enjeux Floristiques et Faunistiques)

66 communes sont concernées par le risque inondations

71 communes sont concernées par le risque feux de forêt



## DEMOGRAPHIE

Le territoire s'étend sur 1 062 km<sup>2</sup>, comprend 83 communes et regroupe 115 931 habitants (1/3 de la population Audoise)

8% de nouveaux arrivants chaque année

La ville-centre concentre 41% de la population

30% de la population a plus de 60 ans



## ECONOMIE & TOURISME

La cité de Carcassonne est la 5<sup>ème</sup> destination touristique des Monuments Nationaux (1 772 621 touristes en 2022)

80 acteurs sont engagés dans le label « Vignoles et Découvertes »

Il existe, sur le territoire, 7 AOP et 8 IGP viticoles, 2 appellations des filières oléicoles (AOC huile d'olive du Languedoc et Lucques du Languedoc), une IGP volailles du Lauragais.

Le maillage d'entreprises agro-alimentaire existe mais reste tenu sur le territoire

## SOCIAL

21,5% de la population vit en dessous du seuil de pauvreté et 12,6% des personnes sont couvertes par le RSA

Le niveau de vie mensuel médian est de 1 600€

17,5% de la population est au chômage

5 centres sociaux sont présents sur le territoire



## Enjeux à relever :

Les différents enjeux du territoire ont été regroupés dans 3 thématiques englobantes que sont l'agriculture, l'alimentation et la sensibilisation/valorisation. D'autres enjeux ne dépendant pas directement des champs de compétences du Projet Alimentaire Territorial de Carcassonne Agglo sont également précisés.

### ❖ **Agriculture :**

- Faire évoluer les systèmes de production afin d'encourager leur adaptation au changement climatique, la préservation des ressources et garantir la résilience économique du secteur ;
- Améliorer les conditions d'installation/transmission des futures générations en vue de favoriser le maintien d'une activité agricole.

### ❖ **Consommation et alimentation :**

- Développer le maillage alimentaire locale dans les circuits de distribution de proximité et restaurations (collectives et privés) afin de favoriser une alimentation locale accessible à tous les consommateurs ;
- Lutter contre la précarité alimentaire de manière indifférenciée et généralisée aux publics précaires pour pallier aux difficultés croissantes de pouvoir d'achat et de qualité des produits d'aide alimentaire.

### ❖ **Sensibilisation et valorisation :**

- Accompagner et soutenir le monde agricole pour la qualification et valorisation des produits au regard de l'identité du territoire et de la fréquentation touristique ;
- Accroître les actions de sensibilisation (tout public confondu) afin de sensibiliser les citoyens aux enjeux environnementaux, sociétaux et de santé publique lié à la chaîne agro-alimentaire.

### ❖ **Autres enjeux :**

- Economique : Maintenir et développer le maillage agro-alimentaire du territoire (notamment les outils de production et transformation) pour maintenir et accompagner la dynamique de diversification agricole et favoriser la relocalisation/transformation et de la valeur ajoutée qui y est liée ;
- Environnemental : Amplifier les politiques publiques environnementales afin de préserver les ressources (eau, terres...) et développer des productions innovantes et économes.

Au regard de ces différents enjeux Carcassonne Agglo a élaboré le plan d'action 2021-2023 de son Projet Alimentaire Territorial.



*Vue de l'étang de Marseillette  
Crédit : Carcassonne Agglo*



# Projet Alimentaire Territorial de Carcassonne Agglo

## Perspectives du PAT depuis sa création :

### De la labellisation au plan d'action 2021-2023

Début 2021, le Projet Alimentaire Territorial de Carcassonne Agglo est labellisé par le Ministère de l'Agriculture, PAT de niveau 1 (émergent) pour une durée de 3 ans. Cette labellisation est accompagnée de deux subventions : la DRAAF finance l'animation du PAT, l'ADEME finance la réalisation d'un diagnostic de territoire.

Après une phase de lancement du PAT (connaissance du réseau local et identification de Carcassonne Agglo comme acteur compétent), un diagnostic agricole et alimentaire de territoire est réalisé jusqu'à fin 2022. Parallèlement, via des opportunités de financement du plan France Relance, un 1<sup>er</sup> plan d'action est mis en place pour une durée de 2ans (2021-2023). Suite à ce 1<sup>er</sup> plan d'action, Carcassonne Agglo poursuit la dynamique enclenchée par la mise en place d'un 2<sup>nd</sup> plan d'action (2024-2030).

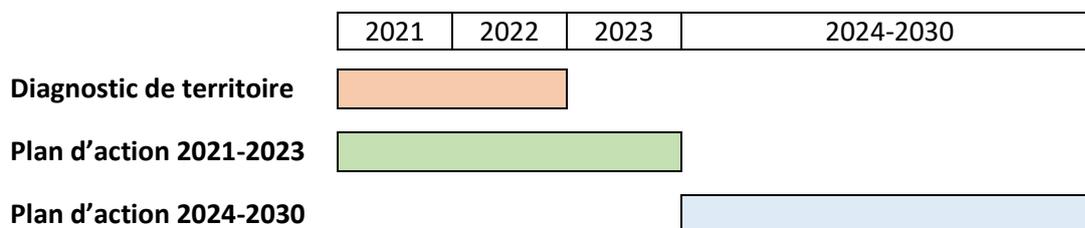


Schéma 1 : frise chronologique récapitulative de la genèse du PAT de Carcassonne Agglo

### Plan d'action 2021-2023 : une 1<sup>ère</sup> phase opérationnelle

Le 1<sup>er</sup> plan d'action du PAT est conçu en même temps que la réalisation du diagnostic de territoire. L'enjeu fut alors de mettre en place des actions cohérentes sans avoir une vision exhaustive des enjeux du territoire. Les ambitions politiques de Carcassonne Agglo pour ce Projet Alimentaire Territorial sont doubles : tendre vers l'autonomie alimentaire locale et accompagner le modèle agricole face aux défis du changement climatique.

Au regard de ces ambitions et de diverses concertations partenariales, un plan d'action est établi. Ce dernier peut être résumé selon les points suivants :

- 11 actions réparties dans 5 thématiques ;
- Réalisées avec 7 structures partenaires bénéficiaires : ADEAR, BioCivam, Chambre d'Agriculture, Graines de Paysans, Nature & Progrès, SAFER Occitanie Terres de Liens
- Sur la période de Novembre 2021 à Mars 2024 (2 ans et 4 mois) ;
- Profitant à l'ensemble des acteurs de la chaîne agro-alimentaire : agriculteurs, commerces, consommateurs et communes ;
- Pour un budget global de 329 808,89€ HT dont 210 106,07€ HT de subventions (plan France Relance), une participation de Carcassonne Agglo à hauteur de 65 65 685 € (20%) et le reste étant porté par les structures partenaires bénéficiaires.

En conclusion du diagnostic, il est constaté que les actions envisagées reflètent bel et bien les enjeux du territoire. Les actions de ce plan d'action 2021-2023 sont résumés dans le tableau ci-dessous.

AXE	ACTIONS	PARTENAIRE(S)	OBJECTIFS	CONTENU	PUBLICS BENEFICIAIRES
Encourager le renouveau du modèle agricole en agissant sur le foncier, l'installation et la transmission	Créer une dynamique collective pour faciliter l'installation agricole	ADEAR Chambre d'Agriculture Terres de Liens	Développer ou maintenir l'activité agricole sur le territoire	Accompagnement de communes volontaires pour valorisation de leurs fonciers communaux Création d'un réseau local d'accompagnement à l'installation/transmission	Monde agricole Communes accompagnées
	Etudier la viabilité d'une mise en place d'un Espace Test Agricole	Chambre d'Agriculture Graines de Paysans	Analyse de sites propices pour implantation potentiel	Analyse agricole et logistique comparative	Monde agricole
	Offrir une vieille foncière agricole aux communes	SAFER Occitanie	Evaluer et saisir des opportunités foncières	Mise à disposition de l'outil Vigifoncier	Communes
Structurer les filières agroalimentaires	Développer et promouvoir la polyculture-élevage	ADEAR BioCivam Chambre d'Agriculture INRAE (projet complémentaire)	Créer une dynamique de coopération inter-filière et relancer l'élevage local	Recensement et mise en contact offre/demande Projet de recherche sur le fonctionnement d'un modèle polyculture-élevage viable	Monde agricole Monde de la recherche
	Faire émerger et accompagner de nouvelles filières locales innovantes	BioCivam Chambre d'Agriculture	Créer du lien entre agriculteurs et les accompagner dans la recherche de diversification agricole	Visites terrains Forum professionnel Retours d'expériences / échanges professionnels	Monde agricole
	Soutenir les points de vente locaux en circuits courts	5 points de vente alimentaires locaux	Développer l'offre alimentaire locale	Subventions au développement économique	Points de vente concernés

Tableau 1 : Synthèse des actions du plan d'action 2021-2023 du PAT de Carcassonne Agglo

AXE	ACTIONS	PARTENAIRE(S)	OBJECTIFS	CONTENU	PUBLICS BENEFCIAIRES
Agir en faveur d'une alimentation locale et de qualité en restauration collective	Améliorer la qualité et les pratiques des restaurants collectifs	BioCivam Chambre d'Agriculture	Développer la qualité des repas de la restauration collective	Visites de cantines exemplaires Accompagnement de communes volontaires	Communes volontaires
	Etude de potentialité d'une cuisine centrale dans le Minervois	Communes du Minervois Bureau d'étude : Les Pieds dans le Plat	Etudier l'implantation possible d'une cuisine centrale collective auprès d'un groupe de commune	1 étude de faisabilité technique 1 étude de réalisation	Communes concernées par l'étude
Accompagner l'agriculture face au changement climatique	Etudier les perspectives agro-climatique du territoire (étude Clima-XXI)	Chambre d'Agriculture	Etudier l'évolution du changement climatique sur l'agriculture et définir des actions pour la suite	1 analyse climatique et agro-climatique sur toutes filières et sur 7 sous-territoires Réunions de restitution/discussions	Monde agricole
Favoriser la promotion culturelle, sociale et touristique	Développer et favoriser les interactions entre PAT audois	Autres PAT Audois	Créer des échanges politiques et techniques interterritoriaux	Collaborations techniques Rencontres politiques Communication commun	PAT Audois
	Sensibilisation grand public	Nature & Progrès	Sensibiliser les citoyens aux enjeux agricoles, alimentaires et environnementaux	Ciné-débats / événements Projets éducatifs et/ou sociaux	Tout public
	Soutien aux manifestations agricoles locales	Associations organisatrices d'événements agricoles	Apporter du soutien à des manifestations agricoles mettant en valeur le terroir local	Soutien financier et communicationnel	Associations organisatrices d'événements agricoles

Tableau 2 : Synthèse des actions du plan d'action 2021-2023 du PAT de Carcassonne Agglo

## Plan d'action 2024-2030 : une 2<sup>nd</sup> phase opérationnelle qui conjugue pérennisation et innovation :

Le premier plan d'action 2021-2023 arrivant à terme fin Mars 2024, Carcassonne Agglo souhaite poursuivre la dynamique enclenchée du Projet Alimentaire Territorial. (Pour ce faire) A cet effet, un second plan d'action sur 6 ans est envisagé pour la période 2024-2030. Ce plan d'action fera passer le PAT du niveau 1 (émergent) vers le niveau 2 (mature). Au regard des constats du diagnostic de territoire et des retours d'expérience du 1<sup>er</sup> plan d'action, ce second plan d'action pérennise certaines actions passées et en propose de nouvelles.

### Stratégie politique

La double ambition du PAT, affichée dès le début, reste inchangée. Ainsi ce projet vise à accroître l'autonomie alimentaire du territoire et accompagner l'agriculture pour faire face aux défis du changement climatique. La stratégie a légèrement été recentrée autour de trois axes majeurs :

**Axe 1 :** Encourager le renouvellement du modèle agricole (en agissant sur le foncier agricole, l'installation et la transmission) afin de garantir la pérennité des exploitations

**Axe 2 :** Développer la diversification agricole et encourager la structuration des filières afin de permettre une résilience locale pour faire face aux aléas climatiques et économiques

**Axe 3 :** Agir en faveur d'une alimentation saine, équilibrée et locale pour tous et sensibiliser tous les citoyens aux enjeux liés à l'alimentation pour offrir un dynamisme économique local et lutter contre les enjeux d'inégalités sociales et de précarité alimentaire.

Les questions d'adaptation au changement climatique et de coopération interterritoriale sont des axes transversaux : ils se retrouvent diffusés dans les 3 axes ci-dessus.

### Méthodologie, gouvernance, parties prenantes

#### **Calendrier et méthodologie**

Ce second plan d'action aura une durée de 6 ans allant d'Avril 2024 à Avril 2030. Pour la réalisation de ce plan d'action, Carcassonne Agglo a fait le choix de le diviser en plusieurs phases opérationnelles. Ainsi les diverses actions seront annuellement analysées pour juger de leur pertinence mais aussi pour envisager de nouvelles actions au regard des nouveaux besoins ou partenaires potentiels.

La construction des actions, pour cette première phase opérationnelle, a été réfléchi collectivement avec les différentes instances de gouvernance et au regard du précédent plan d'action.

#### **Gouvernance**

Le Projet Alimentaire Territorial de Carcassonne Agglo s'est doté depuis son lancement d'une gouvernance politique et d'une coordination technique construites comme suit :

- Gouvernance politique :
  1. Des échanges bilatéraux entre les partenaires et Carcassonne Agglo
  2. Des coordinations inter-partenaires (dans le cas d'actions co-portées)
  3. Une concertation des élus du territoire au travers de la Commission Agriculture et des Conseils de Territoire (selon les besoins)
  4. Un Comité des Partenaires réunissant toutes les parties prenantes du PAT
  5. Une structure de validation finale interne à Carcassonne Agglo
    - Conférence des Vice-Présidents
    - Conseil Communautaire

- Coordination technique :
  - Des échanges bilatéraux entre les partenaires et Carcassonne Agglo
  - Des coordinations inter-partenaires (dans le cas d'actions co-portées)
  - Un comité technique interne à Carcassonne Agglo
  - Des groupes de travail partenaires/Carcassonne Agglo par action

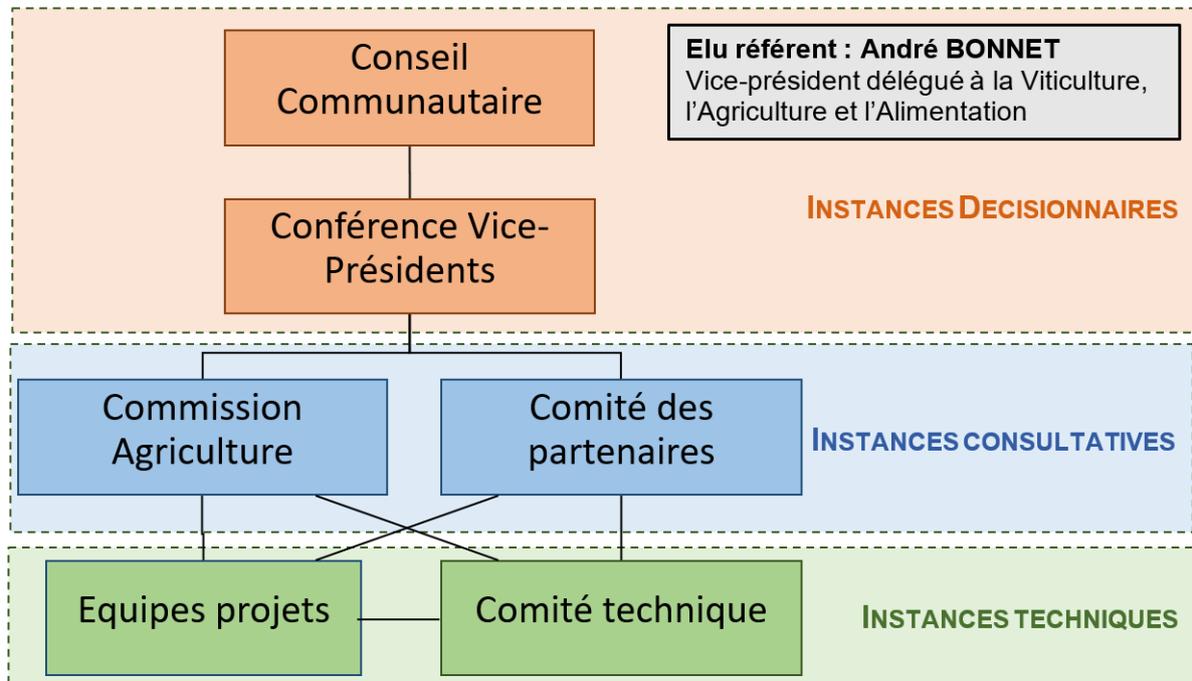


Figure 2 : Tableau récapitulatif de la gouvernance du PAT de Carcassonne Agglo

**Parties prenantes à ce jour :**

- Structures partenaires bénéficiaires agissant directement dans au moins une action :
  - Banque Alimentaire de l'Aude
  - BioCivam Aude
  - Chambre d'Agriculture de l'Aude
  - Graines de Paysans
  - Grains d'Art
  - Maison Paysanne de l'Aude
  - Nature & Progrès Aude
  - SAFER Occitanie
  - SCIC Graines Equitables
  - Terres de Liens Languedoc Roussillon
- Structures partenaires n'agissant pas directement :
  - ADEAR de l'Aude
  - Campus Terre & Nature
  - Centre Hospitalier de Carcassonne
  - Coopération Agricole Occitanie
  - Coopérative des CUMA de l'Aude (et CUMA de Villalier)
  - MLOA
  - Structures porteuses de PAT Audois (Conseil Départemental de l'Aude, Maison Paysanne de l'Aude, Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois)

## Synthèse des actions de la 1<sup>ère</sup> phase opérationnelle du plan d'action 2024-2030

Au regard des divers enjeux du territoire, de la durée du plan d'action et des parties prenantes, la 1<sup>ère</sup> phase opérationnelle comprend :

- 13 actions réparties comme suit :
  - Axe 1 : 4 actions
  - Axe 2 : 3 actions
  - Axe 3 : 6 actions
  - + 4 actions portées par d'autres services de Carcassonne Agglo
- 11 partenaires bénéficiaires directement impliqués dans la réalisation des actions
- Un budget estimé à 220 000€

Le tableau ci-dessous synthétise les actions programmées lors de la 1<sup>ère</sup> phase opérationnelle du Plan d'Action 2024-2030.



*Visite de l'élevage de bufflonnes de M. ANTONINI (Val-de-Dagne) par la commission Agriculture de Carcassonne Agglo  
Crédit : Carcassonne Agglo*

AXE	ACTIONS	PARTENAIRE(S)	OBJECTIFS	CONTENU	PUBLICS BENEFICIAIRES
Encourager le renouvellement du modèle agricole	Créer une dynamique collective pour faciliter l'installation agricole	Chambre d'Agriculture Terres de Liens	Développer ou maintenir l'activité agricole sur le territoire	Accompagnement de communes volontaires pour valorisation de leurs fonciers communaux	Monde agricole Communes accompagnées
	Mettre en place un Espace Test Agricole	Chambre d'Agriculture Graines de Paysans	Sélection d'un site propice et lancement d'un Espace Test Agricole	Coordination multi-acteur pour le lancement de l'Espace Test Agricole + Mise en place technique et logistique	Monde agricole
	Outiller les communes pour la veille et l'acquisition de foncier agricole	SAFER Occitanie	Evaluer et saisir des opportunités foncières	Mise à disposition de l'outil Vigifoncier	Communes
	Réhabiliter et mettre en valeur le Domaine des Rougeats	Chambre d'Agriculture Monde agricole SDIS	Redonner une dynamique agricole sécurisée au Domaine des Rougeats	Remise en culture de parcelles agricoles Installation d'un berger Création d'une réserve incendie	Monde agricole Citoyens
Développer la diversification agricole et encourager la structuration des filières	<i>Animer un Schéma Directeur Eau Brute Gérer la cellule hydraulique agricole (Carcassonne Agglo, service de l'Eau)</i>	<i>Chambre d'Agriculture</i>	<i>Identifier et mettre en adéquation les besoins et disponibilités en eau Garantir un usage réfléchi de la ressource</i>	<i>Analyse des ressources en eau et des besoins Mise en adéquation Guide de bonnes pratiques agricoles Accompagnement du monde agricole</i>	<i>Monde agricole</i>
	Encourager et développer la diversification agricole du territoire	BioCivam Chambre d'Agriculture	Créer du lien entre agriculteurs et les accompagner dans la recherche de diversification agricole	Visites terrains + Retours d'expériences + échanges Forum professionnel + Salon professionnel de l'alimentation Accompagnement à la structuration commerciale	Monde agricole
	<i>Mettre en place et animer un Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC) (Carcassonne Agglo, cellule Natura 2000)</i>	<i>Chambre d'Agriculture Communes des sites Natura 2000</i>	<i>Maintenir une activité agricole respectueuse de l'environnement en zone Natura 2000</i>	<i>Mise en place de MAEC Formations aux bonnes pratiques pour les agriculteurs volontaires</i>	<i>Monde agricole</i>
	Soutenir et développer une filière agricole locale innovante ( <i>projet Fantas'SCIC</i> )	SCIC Graines Equitables Consortium d'acteurs associés au projet	Soutenir une filière agricole végétale biologique locale Reconquérir des friches agricoles	Subventions et participation au projet Fantas'SCIC porté par la SCIC Graines Equitables	Monde agricole Consommateurs

AXE	ACTIONS	PARTENAIRE(S)	OBJECTIFS	CONTENU	PUBLICS BENEFCIAIRES
Agir en faveur d'une alimentation saine, équilibrée et locale pour tous et sensibiliser tous les citoyens aux enjeux liés à l'alimentation	Accompagner la restauration collective dans son approvisionnement en produits de qualité, bio et locaux	BioCivam Chambre d'Agriculture	Développer la qualité des repas de la restauration collective	Visites de cantines exemplaires Accompagnement de communes volontaires	Communes volontaires
	Améliorer et valoriser l'aide alimentaire locale pour les publics en précarité	Banque Alimentaire de l'Aude Diététicienne	Améliorer la qualité des denrées de l'aide alimentaire Apprendre aux bénéficiaires à valoriser l'aide alimentaire	Subventions à la Banque Alimentaire de l'Aude pour (de) l'achat de denrées locales Ateliers de cuisine pour les publics en précarité alimentaire Soutien financier au dispositif SOS Courgette	Citoyens en situation de précarité alimentaire
	Déployer le dispositif des chèques alimentaires jeunes	Chambre d'Agriculture MLOA, CROUS, Conseil Départemental	Offrir du pouvoir d'achat alimentaire local aux jeunes citoyens en situation de précarité alimentaire	Mise à disposition de chèques alimentaires locaux Sensibilisation au lien alimentation/santé Ateliers de cuisine	Jeunes citoyens (18-25ans) en situation de précarité alimentaire
	<i>Elaborer et animer un plan végétal (Carcassonne Agglo, Service des Transitions)</i>	<i>GEE Aude Chambre d'Agriculture SMMAR Arbres et Paysages</i>	<i>Lutter contre les ilots de chaleur en renaturant les villes</i>	<i>Diagnostic cartographique des zones à enjeux Accompagnement des communes et appui à la réalisation des projets</i>	<i>Communes Citoyens</i>
	Sensibiliser et mobiliser les citoyens autour des enjeux du PAT	Nature&Progrès Terres de Liens	Sensibiliser les citoyens aux enjeux agricoles, alimentaires et environnementaux	Ciné-débats / événements citoyens Projets éducatifs et/ou sociaux	Tout public
	Sensibiliser le jeune public à l'agriculture et l'alimentation	Grains d'Art CIAS	Sensibiliser le jeune public à l'alimentation	Ateliers d'animation « Fruigumes »	Jeune public (6-11ans)
	Soutenir les manifestations agricoles locales	Associations organisatrices d'évènements agricoles	Apporter du soutien à des manifestations agricoles mettant en valeur le terroir local	Soutien financier et communicationnel	Associations organisatrices d'évènements agricoles
	Soutenir les points de vente alimentaires locaux	Points de vente alimentaires locaux	Développer l'offre alimentaire locale	Subventions au développement économique	Points de vente concernés

Tableau 3 : Synthèse des actions de la 1ere phase opérationnelle du plan d'action 2024-2030 du PAT de Carcassonne Agglo



Fiches actions de la 1<sup>ère</sup> phase opérationnelle du plan d'action 2024-2030

Précisions sur les fiches actions : .....	15
<b>Axe 1 : Encourager le renouvellement du modèle agricole.....</b>	<b>16</b>
Fiche action n°1 : Créer une dynamique collective pour faciliter l'installation agricole.....	17
Fiche action n°2 : Mettre en place un Espace Test Agricole (ETA).....	20
Fiche action n°3 : Outiller les communes pour la veille et l'acquisition de foncier agricole.....	23
Fiche action n°4 : Réhabiliter et mettre en valeur le Domaine des Rougeats .....	24
<b>Axe 2 : Développer la diversification agricole et encourager la structuration des filières.....</b>	<b>26</b>
Fiche action n°5 : Encourager et développer la diversification agricole du territoire .....	27
Fiche action n°6 : Soutenir et développer une filière agricole locale innovante .....	30
<b>Axe 3 : Agir en faveur d'une alimentation saine, équilibrée et locale pour tous et sensibiliser tous les citoyens aux enjeux liés à l'alimentation .....</b>	<b>32</b>
Fiche action n°7 : Accompagner la restauration collective dans son approvisionnement en produits de qualité, bio et locaux .....	33
Fiche action n°8 : Améliorer et valoriser l'aide alimentaire local pour les publics en précarité.....	36
Fiche action n°9 : Déployer le dispositif des chèques alimentaires jeunes.....	38
Fiche action n°10 : Sensibiliser et mobiliser les citoyens autour des enjeux du PAT de Carcassonne Agglomération.....	40
Fiche action n°11 : Sensibiliser le jeune public à l'agriculture et l'alimentation.....	43
Fiche action n°12 : Soutenir le développement des points de vente alimentaires locaux .....	45
Fiche action n°13 : Soutenir les manifestations agricoles locales .....	46
<b>Autres actions de Carcassonne Agglo en liens avec les enjeux du Projet Alimentaire territorial ....</b>	<b>47</b>
Fiche action n°14 : Animer un Schéma Directeur Eau Brute, Gérer la cellule hydraulique agricole. ....	48
Fiche action n°15 : Mettre en place un Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC) .....	50
Fiche action n°16 : Elaborer et animer un plan végétal .....	52



## Précisions sur les fiches actions :

Toutes les fiches actions présentées sont envisagées pour la 1<sup>ère</sup> phase opérationnelle. Elles sont classées et numérotées selon les 3 axes du plan d'action.

La structure des fiches actions est la suivante :

- Numéro et titre de l'action
- Parties prenantes (pilote(s) et partenaires)
- Résumé de l'action
- Objectifs
- Contexte
- Budget
- Modalités opérationnelles
- Calendrier prévisionnel
- Livrables
- Indicateurs d'évaluation

### Précisions sur les « Modalités opérationnelles » :

Les modalités opérationnelles précisés s'étendent dans l'ensemble d'Avril 2024 et Avril 2025. Certaines exceptions existent. Les fiches actions N° 4,6,8 et 9 sont des actions à plus long terme car bénéficiant déjà de subventions ou étant portées en propre par Carcassonne Agglo.

### Précision sur les « Budgets » :

Certaines fiches actions comprennent des sous actions cofinancées par d'autres structures. Les fiches actions N°2,5 et 8 présentent donc des budgets totaux prévisionnels un peu spécifiques, parfois englobant l'ensemble de l'action ou parfois circonscis à la subvention apportée par Carcassonne Agglo.

## Axe 1 :

Encourager le renouvellement  
du modèle agricole



<b>AXE 1</b>	<b>Fiche action n°1 : Créer une dynamique collective pour faciliter l'installation agricole sur le territoire</b>
	<p><b>Pilotage :</b> Chambre d'Agriculture de l'Aude, Terres de Liens Languedoc-Roussillon, Carcassonne Agglo</p> <p><b>Partenaires :</b> Communes accompagnées, SAFER Occitanie, Point Accueil Installation (PAI), ADEAR de l'Aude</p>
<b>Résumé de l'action</b>	<p>Cette action s'inscrit dans la continuité et l'amélioration d'une action précédemment menée. Par le passé, cette dynamique a permis l'accompagnement de 4 communes du territoire (AIGUES-VIVES, LAVALETTE, PEZENS, VILLEMUSTAUSOU), dans le maintien de leur dynamique agricole, ainsi que la création d'un guide à l'installation agricole.</p> <p>Dans ce nouveau volet de l'action il est proposé de poursuivre l'accompagnement auprès de 2 communes (LAVALETTE et PEZENS) jusqu'à l'aboutissement d'un projet d'installation agricole et de lancer l'accompagnement de la commune de COUFFOULENS. Par la suite d'autres communes pourraient être accompagnées, et de manière plus générale des expertises et accompagnements sur les terres agricoles disponibles pourront être menés.</p>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Faciliter le développement de l'activité agricole sur une commune par l'accompagnement de divers acteurs du territoire ;</li> <li>● Encourager l'installation de porteurs de projets agricoles par la mobilisation des élus locaux et la facilitation de l'accès au foncier ;</li> <li>● Lever les freins habituels à l'accès au foncier, l'installation et la transmission agricole par la mobilisation de divers acteurs et un accompagnement « à la carte »</li> </ul>
<b>Contexte</b>	<p>Le renouvellement des générations agricoles est un enjeu essentiel pour assurer la pérennisation et le développement d'une activité agricole à taille humaine, dynamique, respectueuse de l'environnement et au cœur de la vie des territoires. Mais le contexte a changé : d'une part, la transmission familiale n'est plus le seul modèle dominant, le parcours d'installation est de plus en plus complexe et les freins sont nombreux (accès à la terre et aux outils de production, contraintes législatives, étalement urbain...). D'autre part, l'intérêt croissant des élus et de la société civile pour les produits locaux et de qualité pousse à une diversification des productions sur le territoire. Face à ces défis, il convient de mobiliser les forces vives des territoires ruraux pour faciliter l'installation et la transmission des fermes. Les communes et les terrains agricoles dont elles disposent pouvant être un des leviers mobilisables.</p>
<b>Budget</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Budget total prévisionnel de l'action : 11 056,92 € <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Budget total prévisionnel Terres de Liens : 4730€</li> <li>○ Budget total prévisionnel Chambre d'Agriculture: 6 326,92€</li> </ul> </li> <li>● Subventions totales de Carcassonne Agglo : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Pour Chambre d'agriculture : 5 700 €</li> <li>○ Pour Terres de Liens : 4 300€</li> </ul> </li> <li>● Autofinancements prévisionnels totaux : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ De la Chambre d'Agriculture : 626,92€</li> <li>○ De Terres de Liens : 430€</li> </ul> </li> <li>● Temps de travail prévisionnel total : 28,5 jours <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Chambre d'Agriculture : 17,5 jours</li> <li>○ Terres de Liens : 11 jours</li> </ul> </li> </ul>

<b>Modalités opérationnelles</b>	<p><b>Action 1 : Accompagner la commune de LAVALETTE sur la structuration d'un projet agricole sur une parcelle spécifique</b></p> <p><b>Contenu</b> Suite au diagnostic foncier de potentialités agricoles et à l'étude d'accès à l'eau réalisés en 2023, poursuite de l'accompagnement de la commune</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Travail avec le service eau et la conseillère maraîchage pour réévaluer les conditions de faisabilité du projet au vu des résultats de l'étude hydrologique</li> <li>● 1 réunion avec la commune et Carcassonne agglo pour prise de position</li> <li>● En fonction du choix de la commune, potentiel Appel à Manifestation d'Intérêt auprès du monde agricole</li> <li>● En option : des travaux à prévoir sur le réaménagement du point d'eau du site</li> </ul> <p><b>Modalités administratives</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Maitre d'œuvre : Chambre d'Agriculture de l'Aude</li> <li>● Temps de travail estimé Chambre d'Agriculture : 3,5 jours</li> </ul>
	<p><b>Action 2 : Accompagner la commune de PEZENS sur la structuration des potentiels projets agricoles à l'échelle communale</b></p> <p><b>Contenu</b> Suite au diagnostic foncier de potentialités agricoles et à l'étude d'accès à l'eau réalisés en 2023, poursuite de l'accompagnement de la commune</p> <p>Terre de Liens :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● 2 visites d'autres communes ayant fait et valorisé des acquisitions foncières</li> <li>● Tenue de réunions avec les élus (priorisation des parcelles à étudier) et d'un évènement grand public (présentation des résultats et sensibilisation)</li> <li>● Coordination des structures intervenants dans l'accompagnement (action en lien avec la fiche action n°7)</li> </ul> <p>Chambre d'agriculture de l'Aude :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Réalisation d'un diagnostic foncier de potentialités agricoles sur les parcelles identifiées dans le travail avec TDL et priorisées par la commune</li> <li>● 1 réunion de cadrage préalable (+) ainsi qu'une (1) réunion de restitution</li> <li>● En fonction du résultat de l'étude et du choix de la commune, potentiel « Appel à Manifestation d'Intérêt » auprès du monde agricole</li> </ul> <p><b>Modalités administratives</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Chef de file : Terre de Liens</li> <li>● Temps de travail estimé Terre de Liens : 11 jours</li> <li>● Temps de travail estimé Chambre d'Agriculture : 6 jours</li> </ul>
	<p><b>Action 3 : Démarrer l'accompagnement de la commune de Couffoulens</b></p> <p><b>Contenu</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Réalisation d'un diagnostic foncier de potentialités agricoles</li> <li>● 1 réunion de cadrage préalable et 1 réunion de restitution de l'étude</li> </ul> <p><b>Modalités administratives</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Maitre d'œuvre : Chambre d'Agriculture de l'Aude</li> <li>● Temps de travail estimé Chambre d'Agriculture : 6 jours</li> </ul>
<b>Calendrier prévisionnel</b>	<p><b>2024 : ACTIONS OPÉRATIONNELLES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Poursuivre (et finaliser) les accompagnements des communes LAVALETTE et PEZENS en fonction des décisions communales.</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>Entamer l'accompagnement de Couffoulens et réaliser un diagnostic foncier de potentialités agricoles sur une parcelle pré-ciblée</li> </ul> <p><b>2025-2030 : PRÉVISIONS POSSIBLES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Finaliser les accompagnements des communes en cours.</li> <li>Entamer l'accompagnement de nouvelles communes (2 à 3 communes par année)</li> <li>Relancer une réflexion locale sur l'installation/transmission en mettant en lien les offres communales et les besoins des porteurs de projet</li> <li>Entamer une réflexion sur la revalorisation des zones agricoles en friche et déjà irriguées/irrigables</li> </ul>
<b>Livrables</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Compte-rendu des échanges avec les communes</li> <li>Compte-rendu des échanges avec les partenaires impliqués (cantine, agriculteurs, etc.) et des retours d'expérience</li> <li>Supports utilisés pour les évènements grand public</li> <li>Diagnostics agronomiques des parcelles étudiées</li> <li>Proposition d'appel d'offre auprès des producteurs déjà installés à Pezens</li> <li>AMI aux porteurs de projets si fait</li> </ul>
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de communes accompagnées : 3</li> <li>Nombre d'études de parcelles réalisées : 2</li> <li>Nombre de parcelles agricoles valorisées : 3</li> <li>Nombre de citoyens et d'élu.es mobilisé.es lors des rencontres : cible 25</li> </ul>



Citoyens intéressés par l'alimentation locale et de qualité et envieus d'agir ? Rejoignez-nous pour parler produits locaux !

Dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial de Carcassonne Agglo, la mairie d'Aigues-Vives et Terre de Liens organisent un événement pour échanger sur la résilience alimentaire et l'agriculture locale. Nous parlerons également de différentes manières d'agir à son échelle.

Le lundi 16 octobre 2023 de 17h à 19h dans la salle du conseil municipal (mairie)

Plus d'infos :

Terre de Liens - Roxane Dif 07 55 63 47 87

En local - Pascale Fabre et Catherine Germain



**9 hectares réservés par la municipalité à l'agriculture**

**LAVALETTE // 1 720 HABITANTS**



Bientôt les petits élèves de Lavalette pourront déguster à la cantine scolaire des légumes et des fruits cultivés directement dans leur village.

Lorsque la municipalité de Lavalette a appris que les 9 hectares de pinots noir et gris, disposant d'un point d'eau, étaient en vente, elle les a acquis sans hésiter, pas pour l'urbanisation, non, mais dans la ferme intention au contraire de les préserver pour le maintien de l'activité agricole locale. Une partie de ces terres seront

mises à disposition d'un jeune viticulteur, le reste servira au développement du maraichage et à la création de jardins familiaux partagés entre les habitants. Les produits du maraicher seront notamment destinés à l'approvisionnement des cantines scolaires de Lavalette et des communes alentours. Le reste de sa production sera vendu directement à la ferme et dans les commerces du village.

Une action qui favorise l'accès à une alimentation de qualité et locale et qui permet également de soutenir de jeunes agriculteurs. **Lavalette rejoint ainsi le Projet Alimentaire Territorial porté par Carcassonne Agglo** : un programme d'actions et de mesures permettant d'améliorer la souveraineté alimentaire du territoire ! D'autres villages devraient s'inspirer de la riche idée de ces précurseurs et postuler aux futurs appels à candidatures de l'Agglo.

*Article sur l'action foncière agricole de la commune de Lavalette  
Crédit : Carcassonne Agglo*

*Affiche pour l'accompagnement de la commune d'Aigues-Vives par Terres de Liens  
Crédit : Terres de Liens*



<b>AXE 1</b>	<b>Fiche action n°2 : Mettre en place un Espace Test Agricole (ETA)</b>
	<b>Pilotage :</b> Carcassonne Agglo, Graines de Paysans <b>Partenaires :</b> Chambre d'Agriculture de l'Aude, Campus Terres et Nature, Association Saint Pierre Mille Possibles, ADEAR11, PAI11, Conseil Départemental de l'Aude

<b>Résumé de l'action</b>	<p>Cette action s'inscrit dans la continuité d'une action précédemment menée. Par le passé, un double travail a eu lieu. D'un côté, la relance de l'activité de l'association Graines de Paysans (porteuse des ETA audois) et la création d'un premier lieu test dans l'Aude (hors territoire Carcassonne Agglo) et d'un autre côté la prospection de Carcassonne Agglo pour trouver un lieu propice à la création d'un Espace Test Agricole.</p> <p>Dans ce nouveau volet de l'action il est proposé de perpétuer la dynamique enclenchée depuis maintenant 3 ans, à savoir le soutien à l'activité de Graines de Paysans et la recherche d'un site propice au développement d'un ETA sur le territoire de Carcassonne Agglo. Une fois ce lieu trouvé, la mise en place et le lancement de l'ETA pourront s'enclencher.</p>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Concrétiser la démarche de création d'un espace test agricole, en vue de faciliter les installations diversifiées, permettre le renouvellement des générations agricoles et développer la production alimentaire sur le territoire</li> <li>● Faire du territoire la vitrine d'un nouveau modèle d'installation agricole</li> </ul>
<b>Contexte</b>	<p>Un Espace-Test Agricole est un dispositif offrant aux porteurs de projet agricole la possibilité de tester en situation réelle la faisabilité de leurs projets. Pour cela, un ETA peut mettre à disposition des moyens de productions (foncier, matériel, fonction pépinière d'entreprise agricole), un accompagnement personnalisé et un cadre juridique, comptable et administratif adapté (fonction couveuse). Le test d'activité agricole permet de mettre en pratique et à l'épreuve ses compétences, de se consacrer à la mise en place de sa ferme, d'adopter progressivement une posture de chef d'entreprise et d'aboutir grâce à cette sécurisation à des installations viables et durables.</p> <p>Dans chaque département, une structure est labellisée pour la gestion des ETA. Dans l'Aude c'est l'association Graines de Paysans. Née il y a plus de 10 ans, Graines de Paysans a géré 2 ETA : un à Galinagues (toutes productions dont élevage) et un à Carcassonne (le Chapitre, en maraîchage) qui ont accueilli plus d'une quinzaine de couvés. Après des aléas climatiques et économiques, l'association a été mise en dormance pour être relancée en 2021 suite à l'appel des collectivités notamment. Début 2023, elle a pu de nouveau accueillir des couvés sur un lieu test temporaire au cœur de la Montagne Noire.</p> <p>Dans le cadre de sa politique agricole et via son Projet Alimentaire Territorial, Carcassonne Agglo a souhaité voir la création d'un Espace-Test Agricole sur son territoire. Des échanges réguliers avec Graines de Paysans ont permis de défricher le sujet, de formaliser ce partenariat et d'engager un travail de recherche de site avec la Chambre d'Agriculture. Il s'agit maintenant de concrétiser l'ETA sur un lieu fixe à partir des sites prospectés.</p>
<b>Budget</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Budget total de l'action : 11 500 € (de subvention à l'association) + des investissements à prévoir si un lieu propice est sélectionné</li> <li>● Financement de Carcassonne Agglo : 10 000 €</li> <li>● Autofinancement Graines de Paysans : 1 500 €</li> <li>● <i>Subvention autres organismes (l'activité de Graines de Paysans est départementale et bénéficie d'autres subventions) : 28 277 €</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Conseil Départemental de l'Aude : 5 000€</li> <li>○ Fonds pour le Développement de la Vie Associative : 2 000 €</li> <li>○ Fonds de Coopération de la Jeunesse et de l'Education Populaire : 1 777€</li> <li>○ Projet Alimentaire Territorial de l'Aude : 15 000€</li> </ul> </li> </ul>

	<p>○ <i>Région Occitanie</i> : 4 500 €</p> <p>Temps de travail estimé Graines de Paysans : 50 jours</p>
<b>Modalités opérationnelles</b>	<p><b>Action 1 : Poursuivre la dynamique enclenchée par Graines de Paysans</b></p> <p><b>Contenu :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Assurer le fonctionnement général en tant qu'exploitation agricole et accueillir les porteurs de projets</li> <li>Communiquer et sensibiliser afin de faire connaître le dispositif et recruter des porteurs de projets (intervention en BPREA, stage 21h, accueils collectifs, participations à des évènements...).</li> <li>Entretenir le réseau partenarial (départemental, régional et national) et être le relais d'informations auprès des collectivités</li> <li>Réaliser une veille (administrative, juridique, financière) constante</li> </ul> <p><b>Modalités administratives :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Temps de travail estimé Graines de Paysans : 17 jours</li> </ul> <p><b>Action 2: Prolonger la prospection foncière pour trouver un lieu propice au développement d'un Espace Test Agricole sur le territoire</b></p> <p><b>Contenu :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Visite(s) de site(s) potentiel(s) avec les principales parties prenantes</li> <li>Continuer la prospection foncière sur le territoire de Carcassonne Agglo pour de nouvelles opportunités</li> <li>Travail collaboratif avec la Chambre d'Agriculture pour la recherche de solutions aux éventuels blocages (urbanistiques, réglementaires, techniques) et évaluation des investissements nécessaires</li> </ul> <p><b>Modalités administratives :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Temps de travail estimé Graines de Paysans : 8 jours</li> </ul> <p><b>Action 3 : Mettre en place un Espace Test Agricole (si lieu propice trouvé)</b></p> <p><b>Contenu :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Sensibilisation et acculturation des élus de Carcassonne Agglo aux Espaces Test Agricole (visite d'un ETA fonctionnel et similaire aux attentes des élus, visite du futur site)</li> <li>Réunions politiques et techniques entre les parties prenantes du futur site pour identifier et clarifier les volontés et besoins de chacun</li> <li>Mise en place du cadre légal et des conventions partenariales (mise à disposition des outils de production, des moyens humains, du rôle de chaque partenaire)</li> <li>Elaboration et suivi des travaux nécessaires en collaboration avec Carcassonne Agglo et les autres partenaires (définition des besoins, consultation des entreprises, élaboration du marché public, réalisation des travaux...)</li> <li>Appel à candidature pour les porteurs de projet (rédaction, diffusion, promotion, réception des dossiers, constitution du jury, sélection)</li> </ul> <p>Tous ces points seront travaillés de manière concertée et collaborative avec Carcassonne Agglo et les parties prenantes du projet.</p> <p><b>Modalités administratives :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Temps de travail estimé Graines de Paysans : 25 jours</li> </ul>
<b>Calendrier prévisionnel</b>	<p>2024 : ACTIONS OPERATIONNELLES</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Poursuite du travail de fonds de l'association (communication, accueil des porteurs de projet, gestion courante)</li> <li>Suite de l'acculturation des élus de Carcassonne Agglo</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Constitution du cadre réglementaire et partenarial du réseau</li> <li>• Elaboration des travaux nécessaires et potentiel lancement de certains</li> </ul> <p>2025 : PREVISIONS POSSIBLES</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuite du travail de fonds de l'association (communication, accueil des porteurs de projet, gestion courante)</li> <li>• Suivi du réseau partenarial</li> <li>• Lancement des travaux</li> </ul> <p>2026 : PREVISIONS POSSIBLES</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Appel à candidature</li> <li>• Inauguration officielle de l'espace test</li> </ul>
<b>Livrables</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diagnostic foncier d'évaluation des potentialités agricoles (Chambre)</li> <li>• Compte-rendu de Comité de pilotages et autres réunions intermédiaires de travail</li> <li>• Plan de financement et dimensionnement</li> <li>• Conventions</li> <li>• Appel à candidature</li> </ul>
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'actions de communication/sensibilisation : 3</li> <li>• Nombre de porteurs de projet accueillis : 5-10</li> <li>• Nombre de visite d'un ETA fonctionnel : 1</li> <li>• Nombre de partenaires intégrés au projet : 4-6</li> </ul>



*Graines de Paysans, structure labellisée pour le portage des Espaces Test Agricole dans l'Aude  
Crédit : Graines de Paysans*

<b>AXE 1</b>	<b>Fiche action n°3 : Outiller les communes pour la veille et l'acquisition de foncier agricole</b>
	<b>Pilotage</b> : Carcassonne Agglo <b>Partenaires</b> : SAFER Occitanie, Communes de l'agglomération
<b>Résumé de l'action</b>	<p>Depuis 2013, Carcassonne Agglo a conventionné avec la SAFER Occitanie pour l'utilisation et la mise à disposition à ses communes de l'outil Vigifoncier. Ce logiciel de la SAFER permet aux utilisateurs de connaître en temps réels les projets de vente agricole et d'obtenir des indicateurs d'évolution de ces transactions. Etant informés de ces projets de vente, les utilisateurs ont la possibilité d'acheter ou de préempter des biens pour l'intérêt général.</p> <p>En 2021, Carcassonne Agglo et Réseau 11 signent une convention tripartite avec la SAFER Occitanie pour le renouvellement de l'usage de cet outil pour une durée de 5ans.</p>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Offrir aux communes un outil de veille foncière agricole</li> <li>• Outiller les communes pour l'acquisition de foncier agricole</li> <li>• Suivre l'évolution des transactions foncières agricoles dans le temps</li> </ul>
<b>Contexte</b>	<p>La déprise agricole et les dérives sur les ventes de foncier agricole (cabanisation, spéculation immobilière) sont des enjeux forts du territoire.</p> <p>En parallèle de nombreuses communes voient un intérêt à reprendre la main sur le développement agricole local notamment en acquérant du foncier agricole.</p> <p>Au regard de ces enjeux et des souhaits des communes, une première mise à disposition de l'outil Vigifoncier de la SAFER Occitanie avait été faite en 2013.</p> <p>Arrivant à terme, un sondage d'intérêt auprès des communes a été effectué. Ce dernier a permis de conclure de l'intérêt des communes pour l'usage de l'outil, Ainsi, un renouvellement de convention a été conclu en 2021.</p> <p>Via Vigifoncier, des communes du territoire ont déjà pu faire l'acquisition de parcelles agricoles pour la mise à disposition auprès d'agriculteurs.</p>
<b>Budget</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Budget total de l'action : 12 000 €</li> <li>• Autofinancement de Carcassonne Agglo : 12 000 €</li> </ul>
<b>Modalités opérationnelles</b>	<p><b>Action : Mettre à disposition de Carcassonne Agglo et des communes l'outil Vigifoncier de la SAFER Occitanie</b></p> <p><b>Contenu :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise à disposition de l'outil Vigifoncier</li> <li>• Formation à l'outil pour les élus et secrétaires de mairie</li> <li>• Accompagnement des communes lors des procédures d'acquisition</li> </ul> <p><b>Modalités administratives :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Temps de travail prévisionnel Carcassonne Agglo : 4 jours</li> </ul>
<b>Calendrier prévisionnel</b>	<p>2024 : ACTIONS OPERATIONNELLES</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation aux utilisateurs</li> <li>• Mise à disposition et utilisation de l'outil</li> </ul> <p>2025-2030 : PREVISIONS POSSIBLES</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuivre les formations aux utilisateurs</li> <li>• Poursuivre la mise à disposition et utilisation de l'outil</li> </ul>
<b>Livrables</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bilan annuel de l'observatoire Vigifoncier</li> <li>• Support de formation à l'outil Vigifoncier</li> </ul>
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombres de communes utilisant/consultant l'outil : 60</li> <li>• Nombre de personnes suivant les formations : 25</li> <li>• Nombre d'acquisitions effectuées par les communes : 2</li> </ul>

<b>AXE 1</b>	<b>Fiche action n°4 : Réhabiliter et mettre en valeur le Domaine des Rougeats</b>
	<b>Pilotage :</b> Carcassonne Agglo (multi-services) <b>Partenaires :</b> ACCA de Montirat, , Chambre d'Agriculture, SDIS, Campus Terre & Nature, Cuma de Villalier, Sylvain ARTUSO (Berger)
<b>Résumé de l'action</b>	<p>Le domaine des Rougeats, ensemble de 160 hectares situé en plein cœur d'un massif forestier au Nord du Lac de La Cavayère, fait partie du patrimoine de Carcassonne Agglo. Après une période d'inactivité sur ce site, l'orientation politique est de revaloriser ce site pour un double usage (protection incendie et agriculture) et de le mettre en valeur.</p> <p>Divers travaux vont permettre la pérennisation d'un berger, l'entretien du domaine, la protection incendie du site et du massif forestier et enfin la régulation de la faune sauvage environnante. Sur le moyen terme, des innovations agricoles pourront voir le jour.</p>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Valoriser le patrimoine de l'agglomération au bénéfice des citoyens et en cohérence avec les politiques publiques</li> <li>• Protéger les citoyens limitrophes du risque incendie</li> <li>• Faire de l'agglomération une vitrine locale de l'innovation agricole</li> </ul>
<b>Contexte</b>	<p>Le Domaine des Rougeats se situe à la frontière des communes de Fontiès d'Aude, Montirat et Trèbes dans une zone à forts enjeux incendie (zone rouge du PPRIF), en proximité du Lac de La Cavayère mais aussi de l'autoroute A61 et de la zone d'activité de Trèbes.</p> <p>Historiquement domaine viticole de 160 hectares (de forêts, landes et terres cultivées), ce domaine a fait faillite puis a été acquis en 2012 par Carcassonne Agglo. Après une période d'inactivité, où seule la chasse persistait, l'agglomération réinvestit progressivement le site à partir de l'année 2021.</p> <p>Divers travaux de mise en protection du site sont alors entrepris (protection des bâtiments, surveillance par l'ACCA de Montirat, sécurisation de l'accès, coupes forestières contre le risque incendie). En parallèle, une réflexion sur la valorisation du domaine est en cours (mise à disposition des terres à un agriculteur puis à un berger) mais le contexte hydraulique tendu limite la valorisation du domaine. Des études et fouilles hydrauliques ont alors eu lieu (étude de création d'une retenue, de l'ancien puit du domaine, valorisation des eaux pluviales, valorisation des terres en sec via une étude de la Chambre d'Agriculture).</p> <p>Pour les années à venir, divers projets sont en cours. Une valorisation des terres en sec servant à la fois l'agriculture et la protection incendie, la création d'une réserve d'eau double usage sur le domaine pour la protection du massif forestier et des citoyens limitrophes, la mise en valeur et la gestion innovante du site (agricole, environnementale et forestière).</p>
<b>Budget</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Budget total prévisionnel de l'action : 250 000 €</li> <li>• Subventions prévisionnelles : à définir (Fonds Vert, Région Occitanie)</li> <li>• Autofinancement prévisionnel de Carcassonne Agglo : 75 000 €</li> </ul>
<b>Modalités opérationnelles</b>	<p><b>Action 1 : Valoriser les terres agricoles du domaine et protéger du risque incendie</b></p> <p><b>Contenu :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyse et ciblage des terres agricoles à enjeux et à potentiel (en coordination avec le risque incendie et le berger)</li> <li>• Travail des terres et ensemencement des parcelles en prairie (répartie sur 3 ou 4 campagnes culturales) réalisé par la Cuma de Villalier</li> <li>• Exploitation par le berger des prairies</li> </ul> <p>Les prairies ont vocation à pérenniser le berger sur site, à conserver les milieux ouverts et à améliorer la qualité des sols.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Entretien du site par le biais de travaux forestiers et d'entretien des chemins d'accès</li> </ul> <p><b>Modalités administratives :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Temps de travail prévisionnel Carcassonne Agglo : 3 jours</li> </ul>

	<p><b><u>Action 2 : Créer une réserve d'eau double usage (incendie et agriculture)</u></b></p> <p><b>Contenu :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Analyse des enjeux locaux, des besoins du SDIS pour la protection incendie et des potentialités du site</li> <li>Réflexions sur l'aménagement de la réserve incendie (réaménagement de l'ancienne cave viticole en zone de stockage d'eau pour la protection incendie et pour l'agriculture)</li> <li>Contacts des entreprises, estimation des travaux, lancement des marchés publics</li> <li>Recherche de financements et constitution des dossiers de subvention</li> <li>Réalisation des travaux d'aménagement du site et création de la réserve d'eau double usage (soumis à subvention)</li> <li>Communication et inauguration sur la nouvelle réserve</li> </ul> <p><b>Modalités administratives :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Temps de travail prévisionnel Carcassonne Agglo : 30 jours</li> </ul> <p><b><u>Action 3 : Gérer le site de manière innovante et complémentaire</u></b></p> <p><b>Contenu :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Gérer la faune sauvage de manière raisonnée sur le domaine (chasse au gros gibier et création de réserves alimentaires pour le petit gibier)</li> <li>Coordonner et gérer la forêt du domaine de manière durable (en lien avec le plan Massif Sud-Carcassonnais de Carcassonne Agglo)</li> <li>Coordonner et gérer la protection de zones et habitats à forts enjeux de biodiversité (floristiques, géologique et faunistique)</li> <li>Entamer des réflexions sur des expérimentations agricoles en sec (en lien avec la Chambre d'Agriculture et le Campus Terre &amp; Nature)</li> </ul> <p><b>Modalités administratives :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Temps de travail prévisionnel Carcassonne Agglo : 10 jours</li> </ul>
<b>Calendrier prévisionnel</b>	<p>2024-2025 : ACTIONS OPERATIONNELLES</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Coordonner et gérer la faune sauvage du domaine</li> <li>Remettre en culture (prairies) les terres agricoles du domaine</li> <li>Gérer l'entretien du site</li> <li>Créer la réserve d'eau double usage</li> <li>Mettre en place un plan de gestion forestier</li> <li>Mettre en réserve des zones de biodiversité</li> <li>Initier les expérimentations agricoles sur le domaine</li> </ul> <p>2026-2030 : PREVISIONS POSSIBLES</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Continuer la gestion de la faune sauvage</li> <li>Continuer la remise en culture des terres agricoles</li> <li>Continuer l'entretien du site</li> </ul>
<b>Livrables</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Communications diverses (remise en culture, réserve d'eau, plan de gestion forestier...)</li> <li>Marché public des travaux de la réserve d'eau</li> <li>Plan de gestion forestier</li> </ul>
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre d'hectares remis en culture : 40 hectares</li> <li>Volume d'eau stockées pour la réserve incendie : 200 m<sup>3</sup></li> <li>Volume d'eau stockée pour l'agriculture : 400 m<sup>3</sup></li> </ul>

## Axe 2 :

Développer la diversification agricole et encourager la structuration des filières



<b>AXE 2</b>	<b>Fiche action n°5 : Encourager et développer la diversification agricole du territoire</b>
	<p><b>Pilotage :</b> BioCivam de l'Aude, Chambre d'Agriculture de l'Aude, Maison Paysanne de l'Aude, Carcassonne Agglo</p> <p><b>Partenaires :</b> Coopération Agricole Occitanie, Fédération Départementale des Cuma de l'Aude, Coopératives agricoles locales, Agriculteurs et collectifs d'agriculteurs, magasins de points de vente locaux</p>
<b>Résumé de l'action</b>	<p>Cette action s'inscrit dans la continuité et l'amélioration d'une action précédemment menée. Par le passé, cette dynamique a permis de cibler un public d'agriculteurs en recherche de diversification au sein de leurs exploitations (<i>visites bouts de champs, échanges entre pairs, forum technique, visite d'outils</i>). Sur le territoire de Carcassonne Agglo, les projets de diversification sont majoritairement portés par des viticulteurs qui s'orientent vers de nouvelles productions en raisons des difficultés de marché, des aléas climatiques et pour rechercher des complémentarités avec la viticulture.</p> <p>Dans ce nouveau volet de l'action il est proposé, d'une part, de conserver la dynamique enclenchée auprès du public d'agriculteurs. Des visites, des échanges et un forum seront organisés pour susciter et accompagner les réflexions sur des projets de diversification, en encourageant les projets orientés en agriculture biologique et vers des pratiques agro-écologiques. D'autre part, des réflexions récentes des coopératives agricoles sur le sujet de la diversification, offre une nouvelle piste d'accompagnement à une échelle potentiellement plus massive et incluant le volet transformation/valorisation. Pour travailler sur les débouchés et la commercialisation en circuits courts et de proximité, un volet concernant la structuration de l'offre est prévu dans cette action. La mise en relation de l'offre et de la demande locale se traduira par l'organisation d'un salon professionnel. Enfin, la structuration des réseaux en place et leurs développements seront travaillés.</p>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Pérenniser les actions et initiatives entreprises par le passé</li> <li>● Développer les productions minoritaires afin de créer une véritable offre alimentaire cohérente sur le territoire et insérer durablement les nouvelles productions</li> <li>● Créer du lien entre les acteurs agricoles au sein d'une même filière</li> <li>● Développer et structurer les filières de la production jusqu'à la commercialisation</li> </ul>
<b>Contexte</b>	<p>L'agriculture sur le territoire de Carcassonne Agglo présente une orientation viticole très marquée mais avec tout de même la présence d'un panel de productions diversifiées dont diverses productions nourricières, élevage ovin, bovin, petit élevage.</p> <p>Le contexte actuel (économique, climatique) incite le monde agricole, particulièrement les viticulteurs, à chercher des pistes de diversification. Des réseaux d'agriculteurs se sont structurés en ce sens dans le cadre de l'action précédemment réalisées. Les coopératives agricoles se questionnent sur leurs interventions.</p>
<b>Budget</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Budget total prévisionnel de l'action : 21 091,38 € <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Budget total prévisionnel BioCivam : 8 852 €</li> <li>○ Budget total prévisionnel Chambre d'Agriculture: 10 039,38€</li> <li>○ Budget total prévisionnel Maison Paysanne: 2 200€ (<i>total 21 000 € car action départementale cofinancée</i>)</li> </ul> </li> <li>● Subventions totales prévisionnelles Carcassonne Agglo : 18 966,8 € <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Pour le BioCivam : 7 966,8 €</li> <li>○ Pour la Chambre d'agriculture : 9 000€</li> <li>○ Pour la Maison Paysanne : 2 000 €</li> </ul> </li> <li>● Autofinancements prévisionnels totaux : 1 924,58 € <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Du BioCivam : 796,68 €</li> <li>○ De la Chambre d'Agriculture : 1 039,38 €</li> </ul> </li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ De la Maison Paysanne: 200 € (<i>total 4 000 € car action départementale cofinancée</i>)</li> <li>● <i>Subventions prévisionnelles autres organismes (l'activité de la Maison Paysanne est départementale et bénéficie d'autres subventions) par le PAT du Conseil Départemental : 15 000 €</i></li> <li>● Temps de travail prévisionnel total : 71 jours <ul style="list-style-type: none"> <li>○ BioCivam : 30 jours</li> <li>○ Chambre d'Agriculture : 31 jours</li> <li>○ Maison Paysanne: 10 jours</li> </ul> </li> </ul>
<b>Modalités opérationnelles</b>	<p><b><u>Action 1 : Accompagner les agriculteurs dans leurs recherches et démarches de diversification agricole</u></b></p> <p><b>Contenu :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Forum technique de la diversification agricole : organisation d'un forum de rencontres entre le monde agricole et les structures accompagnatrices spécialisées dans la diversification agricole (témoignages, stands techniques par filières, échanges)</li> <li>● Visites de bouts de champs diversifiées: organisation de visites d'exploitations diversifiées sur le territoire de Carcassonne Agglo et limitrophes (explications des productions, parcours de diversifications, freins/leviers, échanges, retours d'expériences)</li> <li>● Capitalisation des visites : édition d'un recueil de retours d'expérience (agglomération et communication autour des différents temps d'échanges de l'action)</li> </ul> <p><b>Modalités administratives :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Maitres d'œuvres : BioCivam / Chambre d'Agriculture</li> <li>● Temps de travail prévisionnel BioCivam : 15 jours</li> <li>● Temps de travail prévisionnel Chambre d'Agriculture : 16 jours</li> </ul> <p><b><u>Action 2 : Structurer l'offre alimentaire et la mise en relation offre/demande</u></b></p> <p><b>Contenu :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Salon professionnel de l'alimentation : organisation d'un salon professionnel de l'alimentation à destination des vendeurs et acheteurs alimentaires locaux pour organiser les circuits courts du territoire et promouvoir les actions des structures organisatrices (témoignages d'interactions locales, stands vendeurs, déambulation et échanges, stands structures organisatrices, promotion d'action en lien avec l'alimentation locale)</li> </ul> <p><b>Contenu :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Maitres d'œuvres : BioCivam / Chambre d'Agriculture</li> <li>● Temps de travail prévisionnel BioCivam : 9 jours</li> <li>● Temps de travail prévisionnel Chambre d'Agriculture : 9 jours</li> </ul> <p><b><u>Action 3: Accompagner les réseaux de vente locaux existants (action cofinancée par le PAT du Conseil Départemental de l'Aude)</u></b></p> <p><b>Contenu :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Accompagnement à la mise en œuvre projet de mutualisation entre la Borieta (boutique de producteurs) et Tout O Pré.</li> <li>● Pérenniser l'accompagnement individuel des groupes de producteurs</li> <li>● Faire le lien avec les réseaux de ventes locaux pour l'approvisionnement de paniers solidaires.</li> <li>● Animer le réseau collectif des circuits-courts : animer la mutualisation des outils, méthodes, communication, formations et approvisionnements groupés.</li> </ul>

	<p><b>Modalités administratives :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Maître(s) d'œuvre(s) : Maison Paysanne</li> <li>● Temps de travail prévisionnel Maison Paysanne : 10 jours</li> </ul> <p><b>Action 4 : Enclencher une dynamique auprès des coopératives agricoles en faveur de la diversification agricole</b></p> <p><b>Contenu :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Structurer les initiatives de diversification des coopératives locales : rencontrer et déterminer les besoins des coopératives locales désireuses de diversifier leurs activités agricoles et lancer l'accompagnement. Action à mener en lien avec La Coopération agricole</li> </ul> <p><b>Modalités administratives :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Maîtres d'œuvres : BioCivam / Chambre d'Agriculture</li> <li>● Temps de travail prévisionnel BioCivam : 6 jours</li> <li>● Temps de travail prévisionnel Chambre d'Agriculture : 6 jours</li> </ul>
<b>Calendrier prévisionnel</b>	<p>2024-2025 : ACTIONS OPÉRATIONNELLES</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Organisation du salon professionnel de l'alimentation</li> <li>● Poursuivre l'accompagnement des agriculteurs en recherche de diversification : forum, visites bout de champ, recueil retours d'expériences</li> <li>● Entamer les échanges avec les coopératives agricoles et cerner les besoins et projets</li> </ul> <p>2026 : PRÉVISIONS POSSIBLES</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Organisation du salon professionnel de l'alimentation</li> <li>● Poursuivre l'accompagnement des agriculteurs en recherche de diversification</li> <li>● Poursuivre les échanges avec les coopératives agricoles et accompagner leurs projets</li> </ul>
<b>Livrables</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Contenus de communication</li> <li>● Compte-rendu des rencontres et visites</li> <li>● Recueil de retour d'expériences sur les projets de diversification</li> </ul>
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Nombre de participants au salon pro de l'alimentation : 50-75</li> <li>● Nombre de visites et temps d'échanges entre les agriculteurs : 3-4</li> <li>● Nombre de coopératives agricoles rencontrées : 2-3</li> <li>● Nombre de coopératives agricoles accompagnées : 2</li> <li>● Nombre de points de vente locaux accompagnés : 2</li> </ul>



Visite de l'atelier des saveurs en Montagne Noire (Castans)  
Crédit : Chambre d'Agriculture



Visite du verger de pistachier de M. GIANESINI (Villarszel-du-Razès)  
Crédit : Chambre d'Agriculture

<b>AXE 2</b>	<b>Fiche action n°6 : Soutenir et développer une filière agricole locale innovante</b> <i>(projet Fantas'SCIC de la SCIC Graines Equitables)</i>
	<p><b>Pilotage :</b> SCIC Graines Equitables et le comité de pilotage (Carcassonne Agglo, Conseil Départemental de l'Aude, Grand Narbonne, Agence de l'Eau...)</p> <p><b>Partenaires :</b> Consortium du projet (Banques des Territoires, Chambre d'Agriculture, SAFER Occitanie, BioCivam de l'Aude, INRAE, Fédération Départementale des CUMA de l'Aude...)</p>
<b>Résumé de l'action</b>	<p>La SCIC Graines Equitables porte le projet Fantas'SCIC qui a pour objectif l'accroissement d'une filière alimentaire locale de végétaux en agriculture biologique. Ce projet lauréat de l'AMI « Démonstrateurs Territoriaux des Transitions Agricoles et Alimentaires » s'inscrit sur l'ensemble du territoire audois tant du point de vue de la production que de la consommation. Ce projet rassemble un consortium d'acteurs locaux autour de 18 actions allant de la fourche à la fourchette pour une durée de 5ans. Carcassonne Agglo s'inscrit dans ce projet en tant que membre bénéficiaire du consortium et co-financeur pour la réalisation de diverses actions liées à la reconquête des friches, au maintien de l'agriculture et à l'approvisionnement de la restauration collective.</p>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer et structurer une filière végétale biologique, locale et innovante</li> <li>• Reconquérir des terres agricoles en friche</li> <li>• Développer l'approvisionnement de la restauration collective en denrées locales et de qualité</li> </ul>
<b>Contexte</b>	<p>Fondée en 2013 et basée à Laure-minervois, la SCIC Graines Equitables est une société coopérative qui produit, collecte, trie et commercialise des céréales, oléagineux et protéagineux en agriculture biologique à destination de l'alimentation humaine via notamment la remise en culture d'anciennes friches viticoles.</p> <p>Arrivant au maximum de ses capacités de production et de stockage, la SCIC Graines Equitables souhaite se développer. Pour cela, fin 2021, elle met en place le projet Fantas'SCIC et est lauréate de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) « DEMONSTRATEURS TERRITORIAUX DES TRANSITIONS AGRICOLES ET ALIMENTAIRES » dans le cadre de France 2030 (encadré par la Banque des Territoires). Le projet comprend une phase de maturation (conception) d'un an et demi et une phase de réalisation de trois ans et demi.</p> <p>Ce projet financé sur 5ans (2023-2027) à hauteur de près de 633 000€ était initialement ciblé sur le Grand Narbonne et fut étendu à l'ensemble du département de l'Aude. De ce fait, diverses structures publiques, dont Carcassonne Agglo, ont apporté leurs soutiens financiers au projet.</p> <p>Ce projet est en cohérence avec les objectifs et volontés politiques du PAT de Carcassonne Agglo. Le soutien de Carcassonne Agglo au projet sera concentré sur les thématiques de la reconquête foncière, la structuration de la filière et les découchés des productions vers la restauration collective.</p>
<b>Budget</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Budget total prévisionnel de l'action : 632 799 €</li> <li>• Subventions totales prévisionnels : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Banque des Territoires : 290 681 €</li> <li>○ Agence de l'Eau : 84 744 €</li> <li>○ Conseil Départemental : 30 000 €</li> <li>○ Carcassonne Agglo : 30 000 € (répartie sur 2 années budgétaires)</li> <li>○ Grand Narbonne : 20 000 €</li> </ul> </li> <li>• Autofinancement de la SCIC Graines Equitables : 177 374 €</li> </ul>

<p><b>Modalités opérationnelles</b></p>	<p><b>Action 1 : Concevoir le projet (phase de maturation)</b></p> <p><b>Contenu :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réflexions sur les actions à mener au regard des enjeux locaux</li> <li>• Formalisation des instances techniques et de gouvernance et intégration des parties prenantes</li> <li>• Formalisation administratives (consortium, convention de partenariat, versement des subventions)</li> <li>• Travaux collaboratifs sur le déploiement des actions (répartitions technique et géographique, calendrier, priorisation...)</li> </ul> <p><b>Modalités administratives :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Temps de travail prévisionnel de Carcassonne Agglo: 8 jours</li> </ul> <p><b>Action 2 : Mettre en place et réaliser les actions du projet (phase de réalisation)</b></p> <p><b>Contenu :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation à 9 des 18 actions du projet <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Axe 1 : Reconquête foncière (identification des potentialités foncières et des productions envisageables)</li> <li>○ Axe 2 : Structuration de la filière (sélection des productions d'intérêt pour la restauration collective, mise en relation entre l'offre et la demande)</li> <li>○ Axe 3 : communication et sensibilisation (communication interne et externe sur le projet)</li> <li>○ Axe 4 : gouvernance (mise en place du cadre de travail collectif, sensibilisation et formation des partenaires, sélection des projets à mettre en œuvre)</li> </ul> </li> </ul> <p><b>Modalités administratives :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Temps de travail prévisionnel de Carcassonne Agglo : 24 jours</li> </ul>
<p><b>Calendrier prévisionnel</b></p>	<p>2024 : ACTIONS OPERATIONNELLES</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Formalisation des démarches administratives et de la participation de Carcassonne Agglo au projet Fantas'SCIC</li> <li>• Participation technique et politique à la phase de maturation</li> <li>• Lancement des premières actions</li> </ul> <p>2025-2027 : PREVISIONS POSSIBLES</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Lancement, réalisation et suivi du projet Fantas'SCIC</li> </ul>
<p><b>Livrables</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comptes rendus de réunions</li> <li>• Communications diverses (de Carcassonne Agglo et de la SCIC Graines Equitables)</li> <li>• Livrables divers sur les actions dont Carcassonne Agglo est partie prenante</li> </ul>
<p><b>Indicateurs d'évaluation</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de terres remises en culture pour la SCIC Graines Equitables : 50-150 hectares</li> <li>• Nombre d'actions prévues réalisées : 9</li> <li>• Nombre de nouveaux contrats de la SCIC Graines Equitables pour la restauration collective : 5 – 8</li> </ul>

## Axe 3 :

Agir en faveur d'une alimentation saine, équilibrée et locale pour tous et sensibiliser tous les citoyens aux enjeux liés à l'alimentation



<b>AXE 3</b>	<b>Fiche action n°7 : Accompagner la restauration collective dans son approvisionnement en produits de qualité, bio et locaux</b>
	<p><b>Pilotage :</b> Biocivam de l'Aude, Chambre d'Agriculture de l'Aude, Carcassonne Agglo</p> <p><b>Partenaires :</b> Communes volontaires de Carcassonne Agglo, Établissements de restauration collective (publiques et privés)</p>
<b>Résumé de l'action</b>	<p>Cette action s'inscrit dans la continuité et l'amélioration d'une action précédemment menée. Par le passé, cette dynamique a permis de cibler un public d'élus, des communes volontaires du Sud-Carcassonnais et la cuisine centrale de Carcassonne (<i>visites de cantines exemplaires, accompagnement intercommunal pour des meilleures pratiques</i>).</p> <p>Dans ce nouveau volet de l'action, il est proposé de conserver la dynamique enclenchée auprès des élus communaux. Des visites, des échanges et des accompagnements techniques seront envisagés.</p> <p>L'engouement passé des élus pour les visites de cantines sera renouvelé. D'autre part, un travail des communes du Sud-Carcassonnais est en cours pour un changement de prestataire, un accompagnement technique sera nécessaire dans les années à venir. Enfin, un travail enclenché avec la cuisine centrale de Carcassonne pour un approvisionnement local doit être poursuivi.</p>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Accompagner et sensibiliser les élus du territoire désireux d'entamer une démarche sur leur restauration collective</li> <li>● Accompagner la restauration collective publique vers une alimentation locale et durable</li> </ul>
<b>Contexte</b>	<p>La restauration collective est souvent un axe fort des PATs car touchant un grand nombre de consommateurs. Le PAT de Carcassonne Agglo se propose de travailler sur les actions en lien avec cette thématique entamée lors du 1<sup>er</sup> plan d'action et qui nécessitent d'être pérennisées. Par la suite, de nouveaux accompagnements de communes pourront être envisagés sur un temps plus long une fois les précédents menés à terme.</p>
<b>Budget</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Budget total prévisionnel de l'action : 12 294,70€ <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Budget global prévisionnel BioCivam : 4 018 €</li> <li>○ Budget global prévisionnel Chambre d'Agriculture : 8 276,70 €</li> </ul> </li> <li>● Subventions totales : 11 065,23 € (90%) <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Pour le BioCivam : 3653 €</li> <li>○ Pour la Chambre d'Agriculture : 7 449,03 €</li> </ul> </li> <li>● Autofinancements totaux : 1 229,47 € (10%) <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Du BioCivam : 365,3€</li> <li>○ Du la Chambre d'Agriculture : 827,67€</li> </ul> </li> <li>● Temps de travail prévisionnel total : 37 jours <ul style="list-style-type: none"> <li>○ BioCivam : 14 jours</li> <li>○ Chambre d'Agriculture : 23 jours</li> </ul> </li> </ul>
<b>Modalités opérationnelles</b>	<p><b>Action 1: Sensibiliser et mobiliser les élus lors d'évènements dédiés à la restauration collective durable</b></p> <p><b>Contenu :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Organiser une 2<sup>ème</sup> saison du Cantin'Tour <ul style="list-style-type: none"> <li>○ BioCivam : Visite d'une régie municipale (cible : Cazouls-les-Béziers)</li> <li>○ Chambre d'Agriculture : Visite de 2 cuisines en régie directe exemplaires + possibilité d'un atelier de cuisine entre élus et cuisiniers.</li> </ul> </li> <li>● Relais de communication et mobilisation des élus et structures de Carcassonne Agglo pour les évènements organisés sur le thème de la restauration collective (exemples :</li> </ul>

Colloque RHD bio régional, séminaire restauration collective durable DRAAF, Forum Départemental de la restauration collective)

**Modalités administratives :**

- Maitres d'œuvres : BioCivam / Chambre d'Agriculture
- Temps de travail prévisionnel BioCivam : 4 jours
- Temps de travail prévisionnel Chambre d'Agriculture : 5 jours

**Action 2 : Accompagner les communes du Sud-Carcassonnais pour améliorer leurs pratiques en restauration collective**

**Contenu :**

- Accompagner les communes dans la rédaction du cahier des charges de l'appel d'offre collectif vers un service en liaison chaude
- Accompagner le nouveau prestataire dans le respect de loi Egalim et l'approvisionnement local (rencontre élu/prestataire, mise en relation avec l'offre locale, Agri-local, suivi des menus)

**Modalités administratives :**

- Maitre d'œuvre: Chambre d'Agriculture
- Temps de travail prévisionnel Chambre d'Agriculture : 5 jours

**Action 3 :** Accompagner les cuisines centrales (cuisine centrale de Carcassonne, cuisine de la plateforme médico-logistique) du territoire pour développer leur approvisionnement local : nouveaux approvisionnements ponctuels en fruits et légumes locaux, suivi des marchés, (suivi du programme Lait et Fruits à l'école hors PAT)

**Contenu :**

Cuisine centrale de Carcassonne :

- Poursuite de l'accompagnement au référencement de produits locaux et bio
- Planification des besoins en maraîchage
- Suivi du projet de légumerie et de l'intérêt d'utilisation par les producteurs
- Animation pédagogique : du champ à l'assiette, lien avec la diététicienne, actions pédagogiques pour faire le lien entre agriculture locale et produits de la cantine.

Plateforme médico logistique :

- Prise de contact en vue de travailler au référencement de produits locaux

**Modalités administratives :**

- Maitre d'œuvre : Chambre d'Agriculture
- Temps de travail prévisionnel Chambre d'Agriculture : 10 jours

**Action 4 :** Accompagnement des cantines en gestion directe sur l'approvisionnement en produits bio et locaux (Pezens et Caux- et-Sauzens, EHPAD de Pennautier, Lycée Charlemagne). Aides aux communes du territoire qui souhaitent aller vers une restauration collective durable.

**Contenu :**

- Mise en relation entre les producteurs bio et les cantines en gestion directe
- Organisation test de livraison, réunion de bilan collectivités-producteurs
- Mise en place contractualisations et suivi des contractualisations

**Modalités administratives :**

- Maitres d'œuvres: BioCivam / Chambre d'Agriculture
- Temps de travail prévisionnel BioCivam : 10 jours
- Temps de travail prévisionnel Chambre d'Agriculture : 3 jours

<b>Calendrier prévisionnel</b>	<p>2024 : ACTIONS OPERATIONNELLES</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Accompagnement à la structuration du marché des communes du Sud-Carcassonnais +rencontre avec le prestataire et accompagnement</li> <li>● Organisation du 2<sup>ème</sup> Cantin'Tour</li> <li>● Accompagnement à l'approvisionnement local de la cuisine centrale de Carcassonne, de la PML + communes et sites en gestion directe</li> </ul> <p>2025-2030 : PREVISIONS POSSIBLES</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Accompagnement des nouveaux prestataires de repas aux communes ainsi que la PML la cuisine centrale de Carcassonne et de nouvelles structures vers un meilleur approvisionnement</li> <li>● Nouveaux accompagnements de communes volontaires</li> </ul>
<b>Livrables</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Retour d'expérience des restaurations collectives visitées dans le Cantin'Tour</li> <li>● Livrables de communication</li> <li>● Marché public collectif des communes du Sud-Carcassonnais</li> </ul>
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Nombre de restauration collective visitées lors du Cantin'Tour : 3</li> <li>● Nombre d'élus ayant participé aux visites du Cantin'Tour : 25-30</li> <li>● Nombre de communes accompagnées (Sud Carcassonnais + communes en gestion directe): 7-10</li> <li>● Nombre de cuisines centrales accompagnées : 2</li> <li>● Nombre de producteurs touchés par les actions : 15</li> </ul>



*Cantin'Tour, visite de la cantine scolaire de Caux-et-Sauzens  
Crédit : Carcassonne Agglo*

<b>AXE 3</b>	<b>Fiche action n°8 : Améliorer et valoriser l'aide alimentaire locale pour les publics en précarité</b>
	<b>Pilotage :</b> Carcassonne Agglo, Banque Alimentaire de l'Aude <b>Partenaires :</b> Marion SMITH (diététicienne, nutritionniste), MLOA, Chambre d'Agriculture, Maison Paysanne, Conseil Départemental de l'Aude

<b>Résumé de l'action</b>	<p>La communauté d'agglomération a été lauréate de l'appel à projets « Mieux Manger Pour Tous » en fin d'année 2023 pour le soutien aux associations d'aides alimentaires et l'éducation alimentaire. Ce dispositif vise à améliorer l'approvisionnement local et de qualité de l'aide alimentaire et à mettre en place des ateliers alimentaires et des guides de cuisine pour les personnes bénéficiant de ces aides sur tout le territoire.</p> <p>En complément de ce projet, Carcassonne Agglo soutiendra la démarche « SOS Courgette » de la Maison Paysanne qui vise à mettre en liens les producteurs et les structures d'aides alimentaires pour la valorisation à moindre coût/perte des surplus alimentaires.</p>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer la qualité de l'aide alimentaire en permettant aux structures d'aides à s'approvisionner en produits locaux et de qualité</li> <li>• Fournir une éducation nutritionnelle et alimentaire adaptée</li> <li>• Promouvoir et soutenir les productions locales</li> </ul>
<b>Contexte</b>	<p>Le contexte économique récent impacte directement la hausse des prix des denrées alimentaires et donc le pouvoir d'achat alimentaire des citoyens. Pour faire ça à cela, de plus en plus de personnes se tournent vers des dispositifs d'aide alimentaire dont la Banque Alimentaire qui est une des têtes de réseaux.</p> <p>Toutefois les structures d'aides alimentaires connaissent elles aussi des difficultés. Les dons des grandes et moyennes surfaces se raréfient ou la qualité des produits se dégradent. Autre problème, ces aides ne bénéficient pas à tous les habitants du territoire, dont certaines, dites « blanches » sont dépourvues de tout relais d'aide.</p> <p>Pour pallier à ces constats, la Banque Alimentaire et Carcassonne Agglo ont décidé de collaborer en vue d'améliorer la qualité des approvisionnements de l'aide alimentaire et la mise en place d'ateliers cuisine créateurs de liens sociaux. Lauréat fin 2023 de l'appel à projet « Mieux Manger Pour Tous », Carcassonne Agglo s'est vu octroyer une subvention de 27 220€ pour la mise en place de ce projet d'ici fin 2025.</p> <p>Le dispositif « SOS Courgette » de la Maison Paysanne est également une autre piste d'approvisionnement en denrées locales pour les structures d'aide et c'est pour cela que Carcassonne Agglo soutiendra ce dispositif (<i>cofinancé par le Conseil Départemental de l'Aude car action départementale</i>).</p>
<b>Budget</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Budget total prévisionnel de l'action : 40 885,71 € <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Pour la Banque Alimentaire : 16 354,41 €</li> <li>○ Pour Carcassonne Agglo : 2 091,30 €</li> <li>○ Pour Marion SMITH : 20 440 €</li> <li>○ Pour la Maison Paysanne : 2 000 €</li> </ul> </li> <li>• Subventions totales : 29 220 € <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Subventions de l'Etat : 27 220 €</li> <li>○ Subventions de Carcassonne Agglo : 2 000 € <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Pour la Maison Paysanne : 2 000 €</li> </ul> </li> </ul> </li> <li>• Autofinancement prévisionnel de Carcassonne Agglo : 11 665,71 €</li> <li>• <i>Subventions prévisionnelles autres organismes (l'activité de la Maison Paysanne est départementale et bénéficie d'autres subventions) par le PAT du Conseil Départemental de l'Aude : 9 000€</i></li> <li>• Temps de travail Carcassonne Agglo : 15 jours</li> </ul>

<b>Modalités opérationnelles</b>	<p><b>Action 1 : Accroître l’approvisionnement local et de qualité de l’aide alimentaire</b></p> <p><b>Contenu :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Subvention à la Banque Alimentaire pour s’approvisionner en denrées alimentaires locales et de qualité</li> <li>• Vérification des achats effectués et analyse des avantages pour les bénéficiaires</li> </ul> <p><b>Modalités administratives :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Temps de travail prévisionnel Carcassonne Agglo : 1 jour</li> <li>• Temps de travail prévisionnel de la Banque Alimentaire : 1 jour</li> </ul> <p><b>Action 2 : Organiser des ateliers alimentaires pour les publics précaires</b></p> <p><b>Contenu :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Coordination entre le fournisseur de denrée (Banque Alimentaire) l’animatrice des ateliers (Marion SMITH), Carcassonne Agglo et les autres partenaires (MLOA, CIAS) pour les modalités, les lieux et les calendriers d’intervention</li> <li>• Réalisation de 48 ateliers culinaires sur la période 2024-2025. Ces ateliers d’une durée de 3h comprennent de la sensibilisation à l’alimentation, au gaspillage, à l’hygiène alimentaire, à l’équilibre alimentaire...</li> </ul> <p><b>Modalités administratives :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Temps de travail prévisionnel Carcassonne Agglo : 4 jours</li> <li>• Temps de travail prévisionnel de la Banque Alimentaire : 8 jours</li> <li>• Temps de travail prévisionnel de Marion SMITH : 28 jours</li> </ul> <p><b>Action 3 : Soutien au dispositif « SOS Courgette »</b> (<i>dispositif cofinancé par le PAT du Conseil Départemental de l’Aude</i>)</p> <p><b>Contenu :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en lien entre le réseau local de structures d’aide alimentaire et la Maison Paysanne pour la gestion des surplus agricoles.</li> <li>• Subvention au dispositif</li> </ul> <p><b>Modalités administratives :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Temps de travail prévisionnel la Banque Alimentaire : 2 jours</li> <li>• Temps de travail prévisionnel de la Maison Paysanne : 5 jours</li> </ul>
<b>Calendrier prévisionnel</b>	<p>2024-2025 : ACTIONS OPERATIONNELLES</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Organiser et mener à bien les ateliers et évaluer leurs bénéfices</li> <li>• Soutenir l’approvisionnement en denrées locales et de qualité de la Banque Alimentaire</li> <li>• Soutenir le dispositif « SOS Courgette »</li> </ul> <p>2026-2030 : PREVISIONS POSSIBLES</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pérenniser les soutiens à la Banque Alimentaire et le dispositif « SOS Courgette »</li> <li>• Réaliser de nouveaux ateliers si l’évaluation est concluante</li> </ul>
<b>Livrables</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Supports de communication en amont et en aval des ateliers</li> <li>• Comptes rendus de réunions</li> <li>• Livrables des recettes des ateliers</li> </ul>
<b>Indicateurs d’évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d’ateliers réalisés : 48</li> <li>• Nombre de participants aux ateliers : 240 - 330</li> <li>• Volume de denrées locales achetées : 600kg et 1 tonnes</li> <li>• Volume de denrées alimentaires en surplus sauvées : 200-300 kg</li> </ul>

<b>AXE 3</b>	<b>Fiche action n°9 : Déployer le dispositif des chèques alimentaires jeunes</b>
	<p><b>Pilotage :</b> Carcassonne Agglo</p> <p><b>Partenaires :</b> ARS, Conseil Départemental, CROUS, CAF, CPAM, Secteurs famille, social, insertion, centres sociaux, associations, Chambre d'agriculture, MLOA, PAEJ, MDA, Banque alimentaire, épicerie solidaire, associations solidaires</p>
<b>Résumé de l'action</b>	<p>La communauté d'agglomération a été lauréate de l'appel à projets « Mieux Manger Pour Tous » en fin d'année 2023 pour la mise en place de chèques alimentaires. Ce dispositif vise à fournir une alimentation saine, équilibrée et locale pour les jeunes du territoire en difficulté financière.</p> <p>Le dispositif sera accompagné d'éducation nutritionnelle, de sensibilisation aux produits du terroir et d'ateliers de cuisine en vue de modifier les comportements alimentaires vers des pratiques favorables pour la santé.</p>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Garantir une nutrition adéquate et accompagner les jeunes à l'évolution de leurs pratiques alimentaires</li> <li>• Réduire les inégalités d'accès à une alimentation de qualité</li> <li>• Fournir une éducation nutritionnelle et alimentaire adaptée</li> <li>• Promouvoir et soutenir les productions locales</li> </ul>
<b>Contexte</b>	<p>Le contexte économique récent impacte directement la hausse des prix des denrées alimentaires et donc le pouvoir d'achat alimentaire des citoyens. De ce fait, les personnes en situation de précarité alimentaire voient la qualité de leurs paniers alimentaires (baisser) diminuer, afin de pouvoir garantir la quantité. Les jeunes du territoire, de plus en plus touchés par la précarité financière, représentent un public prioritaire pour l'agglomération.</p> <p>Au vu de ce contexte difficile et de la compétence historique sociale du CIAS, Carcassonne Agglo a décidé de candidater à l'appel à projets « Mieux Manger Pour Tous » pour la mise en place de chèques alimentaires. Lauréat fin 2023 de cet appel à projet, Carcassonne Agglo s'est vue octroyer une subvention de l'Etat de 207 680€ jusqu'à fin 2025 pour la mise en place de ce dispositif.</p> <p>Fort de cette subvention, Carcassonne Agglo, via les réseaux établis dans son Contrat Local de Santé (CLS) et son PAT a entamé une dynamique collective dès la fin d'année 2024.</p>
<b>Budget</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Budget total prévisionnel de l'action : 259 600 €</li> <li>• Subvention de l'Etat : 207 680 €</li> <li>• Autofinancement prévisionnel de Carcassonne Agglo : 51 920 €</li> </ul>
<b>Modalités opérationnelles</b>	<p><b>Action 1 : Coordination du réseau partenarial et structuration de la méthodologie</b></p> <p><b>Contenu :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Identification des parties prenantes et des champs d'intervention</li> <li>• Mise en place de la méthodologie de sélection et d'inscription du public ciblé</li> <li>• Informations aux bénéficiaires et inscription au dispositif</li> <li>• Mise en place de la méthodologie de sélection et d'inscription du réseau de vendeurs</li> <li>• Informations aux distributeurs et inscription dans le réseau</li> <li>• Définition d'une méthodologie de paiement de l'aide alimentaire</li> <li>• Mise en place du marché public et sélection du prestataire de la solution de paiement</li> </ul> <p><b>Modalités administratives :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Temps de travail prévisionnel Carcassonne Agglo : 5 jours</li> <li>• Temps de travail prévisionnel Chambre d'Agriculture : 5 jours</li> <li>• Temps de travail prévisionnel MLOA : 5 jours</li> </ul>

	<p><b>Action 2 : Mise en place, suivi et évaluation du dispositif des chèques alimentaires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Lancement de la phase de communication du dispositif (public ciblé et bénéficiaires) de la part de Carcassonne Agglo et des partenaires</li> <li>• Suivi et accroissement du réseau de vendeurs</li> <li>• Distribution et utilisation des solutions de paiement aux bénéficiaires inscrits dans le réseau identifié</li> <li>• Information, sensibilisation et accompagnement des bénéficiaires dans l'amélioration de leurs paniers alimentaires (ateliers de cuisine et de diététique, visites de marché de plein vent, visites de fermes du réseau...). Cette action sera construite en lien avec l'action n°8 « Améliorer et valoriser l'aide alimentaire local pour les publics en précarité »</li> <li>• Evaluation du dispositif et amélioration continue (enquête de satisfaction auprès des bénéficiaires et du réseau vendeurs)</li> </ul> <p><b>Modalités administratives :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Temps de travail prévisionnel Carcassonne Agglo : 20 jours</li> <li>• Temps de travail prévisionnel Chambre d'Agriculture : 5 jours</li> <li>• Temps de travail prévisionnel MLOA : 15 jours</li> </ul>
<b>Calendrier prévisionnel</b>	<p>2023-2025 : ACTIONS OPERATIONNELLES</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Coordonner le réseau d'acteurs</li> <li>• Sélection des modalités financières</li> <li>• Mise en place du réseau de distributeurs</li> <li>• Lancement et suivi du dispositif</li> <li>• Suivi et sensibilisation des bénéficiaires</li> <li>• Evaluation du dispositif et de ses impacts</li> </ul> <p>2025-2030 : PREVISIONS POSSIBLES</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Relance du dispositif si 1<sup>ère</sup> phase concluante et si soutien financier</li> </ul>
<b>Livrables</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cahier des charges de sélection des agriculteurs</li> <li>• Formulaire d'inscription des bénéficiaires</li> <li>• Marché public de sélection du prestataire</li> <li>• Support de communication</li> <li>• Comptes rendus de réunions</li> <li>• Bilan et évaluation du dispositif</li> </ul>
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de jeunes ayant bénéficié du dispositif : 500-1000</li> <li>• Nombre d'agriculteurs / points de ventes directs ayant bénéficié du dispositif : 15-50</li> <li>• Nombre d'ateliers d'information/sensibilisation réalisés : 6</li> <li>• Nombre de supports de communication réalisés : 10-20</li> </ul>



Contrat Local de Santé de Carcassonne Agglo (en co-portage de l'action)  
Crédit : Carcassonne Agglo

<b>AXE 3</b>	<b>Fiche action n°10 : Sensibiliser et mobiliser les citoyens autour des enjeux du PAT de Carcassonne Agglomération</b>
	<b>Pilotage</b> : Nature & Progrès Aude, Terres de Liens Languedoc Roussillon, Carcassonne Agglo <b>Partenaires</b> : CIAS Carcassonne Agglo, Campus Terre & Nature, Cinéma CGR Le Colisée
<b>Résumé de l'action</b>	<p>Cette action s'inscrit dans la continuité et l'amélioration d'une action précédemment menée. En 2022-2023, des nombreuses actions en faveur du grand public (ciné-débats, visites de fermes, repas collectifs locaux) et des étudiants (travaux avec le campus Terre &amp; Nature) ont eu lieu.</p> <p>Nature &amp; Progrès 11 est une association qui sensibilise les publics en faveur de l'environnement et de l'alimentation locale. Fort de son expérience et de son réseau, l'association continuera d'accompagner le PAT de Carcassonne Agglo dans ses actions de sensibilisation grand public. Des actions de sensibilisation au foncier agricole sont également prévues auprès des citoyens du territoire de Carcassonne Agglo par l'association Terre de Liens Languedoc Roussillon.</p>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Sensibiliser aux thématiques alimentation, santé, environnement, climat, solidarités, agriculture, foncier et territoire, ainsi qu'aux interconnexions entre ces thématiques</li> <li>● Participer à l'information, notamment vers les citoyens, les associations et les agriculteurs, sur les objectifs du PAT les actions développées, les besoins rencontrés pour alimenter les dynamiques, et les possibilités offertes par les actions mises en place</li> <li>● Participer à la mobilisation de tous les acteurs du territoire, notamment ceux concernés par les actions PAT, pour les intégrer aux dynamiques mises en place et les inciter à participer activement à leur réalisation</li> </ul>
<b>Contexte</b>	<p>L'association Nature &amp; Progrès Aude organise depuis plus de 10 ans, et notamment à Carcassonne et ses alentours, des actions de sensibilisation de type projections débats autour de thématiques liées à l'agroécologie, l'environnement et à la transition citoyenne. Le PAT de Carcassonne Agglo regroupant toutes ces thématiques est un outil des plus intéressants, mais encore peu connu du grand public. Il semble alors nécessaire de mener un travail d'information grand public.</p> <p>L'association Terres de Liens LR est également partenaire du PAT de Carcassonne Agglo depuis ses débuts sur la thématique du foncier agricole. Au regard des bilans passés, la sensibilisation des citoyens reste un enjeu majeur de préservation des terres agricoles. En effet, une fois sensibilisés, formés et accompagnés les citoyens sont moteurs à l'échelle des communes : démarche de jardins partagés, arpentage de parcelles, veille foncière, etc... Terre de Liens est porteur de multiples expériences de sensibilisation autour des enjeux du foncier agricole (publication de guides, rapports, formation etc.). Ces expériences et ces outils sont pertinents à partager au plus grand nombre.</p>
<b>Budget</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Budget total prévisionnel de l'action : 11 000€ <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Budget total prévisionnel Nature &amp; Progrès 11 : 9 280 €</li> <li>○ Budget total prévisionnel Terres de Liens LR : 1 720 €</li> </ul> </li> <li>● Subventions totales de Carcassonne Agglo : 10 000 € <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Pour Nature &amp; Progrès 11 : 8 436,36 €</li> <li>○ Pour Terres de Liens LR : 1 563,64 €</li> </ul> </li> <li>● Autofinancements totaux : 1 000€ <ul style="list-style-type: none"> <li>○ De Nature &amp; Progrès 11 : 843,64 €</li> <li>○ De Terres de Liens LR : 156,36 €</li> </ul> </li> <li>● Temps de travail prévisionnel total : 25 jours <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Nature &amp; Progrès 11 : 21 jours</li> <li>○ Terres de Liens LR : 4 jours</li> </ul> </li> </ul>

<p><b>Modalités opérationnelles</b></p>	<p><b>Action 1 : Organiser des évènements de sensibilisation lors de temps forts nationaux ou locaux</b></p> <p><b>Contenu :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Projections ciné/débats (lors du festival « Alimentterre », de la fête de l'Arbre)</li> <li>• Stands de sensibilisation (Aude à la Bio, Prom'Aude)</li> </ul> <p><b>Modalités administratives :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Maître d'œuvre : Nature &amp; Progrès</li> <li>• Temps de travail prévisionnel Nature &amp; Progrès : 11 jours</li> </ul> <p><b>Action 2 : Accompagner les centres sociaux du CIAS et le campus Terre &amp; Nature sur des projets en lien avec l'agriculture et l'alimentation</b></p> <p><b>Contenu :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Projections-débats au Lycée Agricole Charlemagne à destination des étudiants (pourront être ouverts au grand public) ;</li> <li>• Visite de ferme avec ateliers découverte pour des familles ou accueil Ados (partenariat avec le Centre social Jean Montsarrat de Carcassonne - CIAS) ;</li> <li>• Atelier cuisine sur un événement tel qu'une soirée concert : exemple le partenariat Nature &amp; Progrès 11, Pyrocantine Paysanne et 11 bouge ayant conduit à une soirée repas (repas à prix libre préparé en atelier avec des familles du centre social Jean Montsarrat) suivi d'un concert.</li> </ul> <p><b>Modalités administratives :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Maître d'œuvre : Nature &amp; Progrès</li> <li>• Temps de travail prévisionnel Nature &amp; Progrès : 10 jours</li> </ul> <p><b>Action 3 : Organisation de deux évènements de sensibilisation autour du foncier agricole à destination des citoyens</b></p> <p><b>Contenu :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Deux évènements type café-débat / animation autour du foncier agricole. Un événement pourra se reposer sur la présentation d'un des deux ouvrages de Terre de Liens : " la propriété des terres agricoles en France", "état des terres agricoles en France". Ces évènements pourront s'organiser dans le cadre d'évènements nationaux plus large (semaine du développement durable, etc.).</li> </ul> <p><b>Modalités administratives :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Maître d'œuvre : Terre de Liens Languedoc Roussillon</li> <li>• Temps de travail prévisionnel Terre de Liens Languedoc Roussillon : 4 jours</li> </ul>
<p><b>Calendrier prévisionnel</b></p>	<p><b>2024 : ACTIONS OPÉRATIONNELLES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation de ciné-débats (Festival « Alimentterre » et Campus Terre &amp; Nature)</li> <li>• Conduites d'actions en lien avec l'agriculture et l'alimentation avec le CIAS et du Campus Terre &amp; Nature</li> <li>• Organisation de 2 évènements à destination des citoyens sur les enjeux du foncier agricole</li> </ul> <p><b>2025-2030 : PRÉVISIONS POSSIBLES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuivre les ciné-débats</li> <li>• Poursuivre les accompagnements auprès du CIAS et du Campus Terre &amp; Nature</li> <li>• Poursuivre les évènements à destination des citoyens sur les enjeux du foncier agricole</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Travailler avec des élus communaux volontaires pour aboutir à un réseau d'élus impliqués sur les questions du foncier agricole</li> </ul>
<b>Livrables</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Événements de sensibilisation</li> <li>• Contenu de communication</li> </ul>
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de projections et ciné/débats réalisées : 5</li> <li>• Nombre de projets faits avec le CIAS ou le Campus Terre &amp; Nature : 3</li> <li>• Nombre d'évènements de sensibilisation aux fonciers réalisés : 2</li> </ul>

**FESTIVAL ALIMENTTERRE** 15 octobre - 30 novembre  
alimenterre.org

**CFSI** Notre avenir se joue dans nos assiettes

**PROJECTIONS-DISCUSSIONS**

-Carcassonne (Lycée Charlemagne)  
*Tu nourriras le monde* Gratuit 13h00 **7 nov**  
(avec le co-réalisateur)

*Partir à l'aventure* **22 nov** 17h -Carcassonne - Gratuit  
(Centre social Jean Montsarrat)-  
*Partir à l'aventure*

-Aigues-Vives (Mairie)-Gratuit 20h30 **27 nov**  
*Tu nourriras le monde*

Renseignements : Aurel Roussary  
sensibilisation@np11.org

Et d'autres films et séances dans l'Aude sur le site du festival :  
<https://www.alimenterre.org/les-seances>

Affiche 2023 du festival "Alimenterre" organisé par Nature & Progrès Aude dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial de Carcassonne Agglo  
Crédit : Nature & Progrès Aude

<b>AXE 3</b>	<b>Fiche action n°11 : Sensibiliser le jeune public à l'agriculture et à l'alimentation</b>
	<b>Pilotage :</b> Carcassonne Agglo <b>Partenaires :</b> Association Grains d'Art, CIAS Carcassonne Agglo (centres sociaux et accueils de loisirs)
<b>Résumé de l'action</b>	<p>Cette action s'inscrit dans la continuité d'une action précédemment menée. Par le passé, 4 ateliers de ce type ont été réalisés sur les structures d'accueils partenaires avec un fort taux de participation.</p> <p>En partenariat avec l'association Grains d'Art, il est envisagé de conduire, auprès du jeune public, des ateliers de sensibilisation pluridisciplinaire autour de la thématique des fruits et légumes. A l'aide d'une mallette d'animation conçue par l'association, les enfants de 6 à 11ans, sont sensibilisés au lien entre agriculture, alimentation et santé.</p> <p>Ces 20 ateliers seraient réalisés au sein des accueils de loisirs et centres sociaux de notre CIAS tout au long de l'année scolaire 2024-2025.</p>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aborder de manière ludo-éducative le thème des fruits et légumes auprès des enfants ou du binôme parent/enfant</li> <li>• Faire appréhender aux enfants le lien entre alimentation et santé</li> <li>• Faire découvrir la saisonnalité et la localité des produits</li> <li>• Mettre en valeur les initiatives des structures d'accueils en lien avec l'agriculture ou l'alimentation</li> </ul>
<b>Contexte</b>	<p>Grain d'Art, association loi 1901, a été semé en 2009 avec pour objectif la fabrication et la promotion d'œuvres littéraires, graphiques et plastiques dans une démarche écoresponsable. En 2022, l'association met en place une mallette pédagogique « Fruigumes » sur les fruits, les légumes, la saisonnalité et l'équilibre alimentaire à destination des enfants de 6 à 11ans. En 2021, l'association déploie sa mallette lors d'ateliers artistiques dans des écoles du département et en 2023 dans les centres sociaux et accueils de loisirs de Carcassonne Agglo.</p>
<b>Budget</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Budget total de l'action : 7 000 €</li> <li>• Autofinancement de Carcassonne Agglo : 7 000 €</li> </ul>
<b>Modalités opérationnelles</b>	<p><b>Action : Réaliser des ateliers « Fruigumes » auprès du jeune public du territoire</b></p> <p><b>Contenu :</b>  Chaque atelier de 2h30 est conduit par un intervenant de l'association en prenant appui sur le contenu de la mallette pédagogique qui comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Des livres autour des fruits et légumes</li> <li>• Des jeux de société réadaptés (7 familles, memory, roue des saisons)</li> <li>• Des ateliers artistiques (cook book, peinture végétale, assiette gourmande, fruigumes)</li> </ul> <p>Les ateliers peuvent être conduits pour des groupes de 15 participants maximum et avec l'appui d'un animateur de la structure d'accueil. La valorisation des actions de chaque structure d'accueil peut également être valorisée lors de ces ateliers (potager, atelier cuisine, équilibre alimentaire...)</p> <p>L'action complète comprend 20 ateliers, la coordination du planning avec les structures d'accueil, les frais de déplacement et les consommables des ateliers. Ces ateliers sont réalisés par période d'année scolaire, soit 20 ateliers de Septembre 2024 à Août 2025.</p> <p>La partie coordination et communication est travaillé de concert avec Carcassonne Agglo et le CIAS.</p> <p>Pour l'année scolaire 2023-2024, une phase de test sur 15 ateliers est en cours de réalisation avec pour l'heure un franc succès.</p>

	<p><b>Modalités administratives :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Temps de travail prévisionnel Grains d'Art : 15 jours</li> <li>• Temps de travail prévisionnel Carcassonne Agglo : 5 jours</li> </ul>
<b>Calendrier prévisionnel</b>	<p>2024 : ACTIONS OPERATIONNELLES</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation du calendrier d'intervention</li> <li>• Communication pour les structures d'accueil auprès du public</li> <li>• Réalisation des ateliers</li> </ul> <p>2025-2030 : PREVISIONS POSSIBLES</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuivre la réalisation des ateliers</li> </ul>
<b>Livrables</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Support de communication amont</li> <li>• Support de communication aval</li> </ul>
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'ateliers réalisés : 20</li> <li>• Nombre de structures d'accueils concernées : 15</li> <li>• Nombre de participants aux ateliers : 250 personnes</li> </ul>



Atelier "Fruigumes" par l'association Grains d'Art (Centre Social Les Capucins, Trèbes)  
Crédit : Carcassonne Agglo



Malette d'animation "Fruigumes" de l'association Grains d'Art  
Crédit : Grains d'Art

<b>AXE 3</b>	<b>Fiche action n°12 : Soutenir le développement des points de vente alimentaires locaux</b>
	<b>Pilotage :</b> Carcassonne Agglo <b>Partenaires :</b> Points de vente alimentaires locaux
<b>Résumé de l'action</b>	<p>Cette action s'inscrit dans la continuité d'une action précédemment menée. Par le passé, 5 points de vente alimentaires locaux ont pu bénéficier de subventions pour le développement de leurs activités.</p> <p>Dans le cadre de son PAT, Carcassonne Agglo a souhaité développer les circuits courts sur son territoire afin d'améliorer l'offre alimentaire locale à destination du grand public. Pour ce faire, Carcassonne Agglo mettra en place un Appel à Manifestation d'Intérêt auprès des points de vente locaux et subventionnera les investissements ou opérations de communication de ces derniers.</p>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accroître l'offre alimentaire en produits locaux à destination du grand public.</li> <li>• Permettre à des jeunes entreprises et réseau de producteurs de développer leurs systèmes de vente locaux.</li> <li>• Mobiliser l'ensemble du territoire de l'agglomération</li> </ul>
<b>Contexte</b>	<p>Depuis plusieurs années maintenant, et plus particulièrement avec la crise sanitaire récente, les attentes sociétales en termes de produits locaux ne cessent de croître. En réponse à ce phénomène de nombreuses structures (producteurs ou revendeurs) se sont orientés vers la distribution de ce type de produits. Ayant constaté ces dynamiques croisées, Carcassonne Agglo a fait le choix de soutenir ces réseaux de distribution locaux afin de satisfaire la demande de plus en plus forte.</p> <p>Dans ce cadre, une action spécifique au développement de ces réseaux de distribution est proposée. Certains circuits ont été ciblés (au vu des contraintes budgétaires) : les vendeurs de type magasins de producteurs, groupement d'achat, société coopérative.</p>
<b>Budget</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Budget total de l'action : 10 000 €</li> <li>• Subvention de Carcassonne Agglo : 4 000 €</li> <li>• Autofinancement des points de vente alimentaires locaux : 6 000 €</li> </ul>
<b>Modalités opérationnelles</b>	<p><b>Action : Promouvoir et permettre le développement de l'offre alimentaire sur le territoire en soutenant les points de vente alimentaires locaux</b></p> <p><b>Contenu :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place d'un cahier des charges pour définir les critères de subventionnement des points de vente alimentaires locaux</li> <li>• Lancement d'un Appel à Manifestation d'Intérêt</li> <li>• Analyse et sélection des demandes de subvention</li> <li>• Attribution de l'aide et versement des subventions selon les modalités du cahier des charges</li> </ul> <p><b>Modalités administratives :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Temps de travail prévisionnel Carcassonne Agglo : 5 jours</li> </ul>
<b>Calendrier prévisionnel</b>	<p>2024 : ACTIONS OPERATIONNELLES</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place de la démarche et soutien aux points de vente</li> </ul> <p>2025-2030 : PREVISIONS POSSIBLES</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pérenniser et accroître ce soutien aux points de vente alimentaires locaux si le dispositif est fructueux</li> </ul>
<b>Livrables</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Support de communication pour les points de vente locaux</li> <li>• Affichage du soutien financier de Carcassonne Agglo</li> </ul>
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de point de ventes alimentaires locaux soutenus : 2-3</li> <li>• Pourcentage de l'enveloppe consommé : 100%</li> </ul>

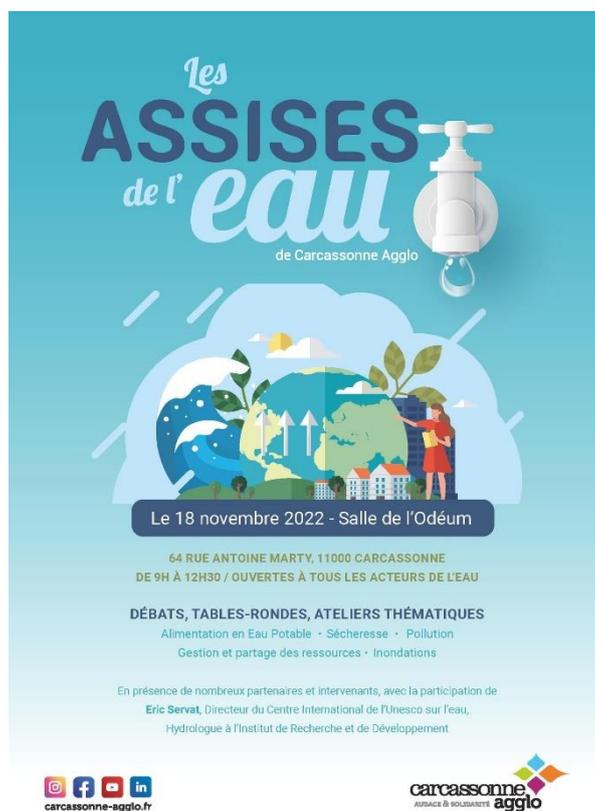
<b>AXE 3</b>	<b>Fiche action n°13 : Soutenir les manifestations agricoles locales</b>
	<b>Pilotage :</b> Carcassonne Agglo <b>Partenaires :</b> Structures organisatrices de manifestations agricoles
<b>Résumé de l'action</b>	<p>Cette action s'inscrit dans la continuité d'une action historique de la politique agricole de Carcassonne Agglo. Par le passé, Carcassonne Agglo a apporté son soutien, sous diverses formes, à de nombreuses manifestations agricoles locales mettant en avant la richesse de notre terroir.</p> <p>Dans le cadre de son PAT, Carcassonne Agglo a souhaité pérenniser ce soutien aux manifestations agricoles.</p> <p>Pour ce faire, Carcassonne Agglo pérennise son budget de subventionnement et son soutien à la communication.</p>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Promouvoir le terroir et l'agriculture locale aux travers d'évènements festifs</li> <li>• Faire connaître et valoriser le travail du monde agricole locale</li> <li>• Assurer une dynamique agricole historique</li> </ul>
<b>Contexte</b>	<p>L'agriculture sur le territoire de Carcassonne Agglo présente une richesse patrimoniale, de nombreuses productions identitaires et des savoirs faire remarquables qui font la fierté de notre territoire (vin, asperge, melon, oignon, cerise, riz, truffe, châtaigne...). Ces productions sont souvent mises à l'honneur lors de nombreuses manifestations locales (Fête de l'asperge, du melon, du vin de la pomme et du riz, Ferme en Ferme...) qui entretiennent le tissu social local et attirent de nombreux citoyens et touristes chaque année.</p> <p>Depuis 2014 et la prise de la compétence agricole, Carcassonne Agglo apporte son soutien à de nombreuses manifestations. Ce soutien se traduit soit par la prise en charge de la communication soit par le subventionnement direct de l'évènement.</p>
<b>Budget</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Subventions totales de Carcassonne Agglo : 5 000€</li> </ul> <p><i>Le budget n'est pas plus détaillé car chaque structure organisatrice peut faire appel à divers financeurs.</i></p>
<b>Modalités opérationnelles</b>	<p><b>Action :</b> Soutenir les manifestations agricoles locales</p> <p><b>Contenu :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaliser les supports de communication des manifestations agricoles locales demandeuses</li> <li>• Assurer un relai de communication des manifestations (papier et internet)</li> <li>• Subventionner les manifestations agricoles ne bénéficiant pas d'aide à la communication</li> </ul> <p><b>Modalités administratives :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Temps de travail prévisionnel Carcassonne Agglo : 10 jours</li> </ul>
<b>Calendrier prévisionnel</b>	<p>2024: ACTIONS OPERATIONNELLES</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuivre la démarche de soutien aux manifestations agricoles locales</li> </ul> <p>2025-2030 : PREVISIONS POSSIBLES</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuivre la démarche de soutien aux manifestations agricoles locales</li> </ul>
<b>Livrables</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Supports de communication des manifestations</li> <li>• Relai de communication</li> <li>• Bilan des manifestations subventionnées</li> </ul>
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de manifestations agricoles bénéficiant d'aide à la communication : 8-15</li> <li>• Nombre de manifestations agricoles bénéficiant de subvention : 2</li> </ul>

Autres actions de Carcassonne Agglo  
en liens avec les enjeux  
du Projet Alimentaire territorial :

<b>AXE 2</b>	<b>Fiche action n°14 : Animer un Schéma Directeur Eau Brute, Gérer la cellule hydraulique agricole</b>
	<b>Pilotage</b> : Carcassonne Agglo (Direction des Cycles de l'Eau) <b>Partenaires</b> : Chambre d'Agriculture de l'Aude

<b>Résumé de l'action</b>	<p>Le Schéma Directeur Eau Brute de Carcassonne Agglo s'inscrit dans la continuité du Schéma Directeur Eau Brute Départemental et vise à maintenir et sécuriser le tissu économique agricole dont l'activité est chaque jour impactée par le dérèglement climatique.</p> <p>Face à la multiplication des projets d'irrigation et à la hausse de la demande en eau, le schéma inscrit les projets au sein d'une démarche de gestion globale et efficiente de la ressource en eau en considérant l'ensemble des usages.</p> <p>Les solutions étudiées peuvent être la création de retenues d'eau, de réseau d'irrigation avec prélèvement dans un cours d'eau, mais également la réduction de la vulnérabilité à la sécheresse par l'adaptation des pratiques agricoles notamment lorsque la ressource est indisponible.</p>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identification des ressources en eau du territoire</li> <li>• Identification des besoins en eau actuels et futurs du territoire</li> <li>• Identification des possibilités de création de nouvelles ressources (retenues collinaires)</li> <li>• Réaliser une préféabilité des trois sites retenus pour la création de retenues d'eau</li> <li>• Réaliser une priorisation et une sélection des projets existants</li> <li>• Rédiger une charte de bonnes pratiques agricoles documentant les pratiques à mettre en place pour une agriculture moins dépendante de la ressource en eau et moins vulnérable à la sécheresse</li> </ul>
<b>Contexte</b>	<p>L'étude est pilotée par la cellule hydraulique agricole au sein de la Direction de la gestion durable de l'eau elle-même au sein du Département des cycles de l'eau.</p> <p>Carcassonne Agglo accompagne la profession agricole dans son adaptation au dérèglement climatique par le développement de l'irrigation agricole et la réduction de la vulnérabilité à la sécheresse des exploitations en ayant une gestion raisonnée de la ressource en eau et en privilégiant la préservation du milieu naturel et l'usage eau potable.</p>
<b>Budget</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Budget total de l'action : 130 128 €</li> <li>• Subvention totales : 51 312 € <ul style="list-style-type: none"> <li>○ La Région Occitanie : 25 656 €</li> <li>○ Conseil Départemental de l'Aude : 25 656 €</li> </ul> </li> <li>• Autofinancement de Carcassonne Agglo : 78 816 €</li> </ul>
<b>Modalités opérationnelles</b>	<p><b>Etape 1 : analyse des ressources en eau</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Analyse des ressources existantes (eaux de surfaces / souterraines, infrastructures existantes, prise en compte des usages actuels, de leur évolution et du changement climatique)</li> <li>○ Possibilités de création de ressources (réutilisation des eaux usées traitées, création de retenues collinaires)</li> </ul> <p><b>Etape 2 : analyse des besoins en eau</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Recensement des besoins sur les secteurs à projet</li> <li>○ Estimation des potentiels futurs besoins sur les secteurs sans projet</li> </ul> <p><b>Etape 3 : Adéquation entre besoins et ressources disponibles</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Analyse de l'adéquation entre besoins et ressources disponibles</li> <li>○ Identification et évaluation des solutions envisageables</li> </ul>

	<p><b>Etape 4 : Rédaction du schéma directeur</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Production de fiches synthèse par secteur</li> <li>○ Réflexion sur l'adaptation de l'agriculture au changement climatique, rédaction d'une charte de bonnes pratiques agricoles</li> </ul>
<b>Calendrier prévisionnel</b>	<p>2020-2023 : ACTIONS DEJA REALISEES</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Etapes 1, 2, 3 et 4 du schéma</li> </ul> <p>2024-2025 : ACTIONS OPERATIONNELLES</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Réaliser les études d'avant-projet du projet de retenue d'eau de Pradelles-en-Val (projet identifié dans le schéma)</li> <li>● Redéfinir l'action de la cellule hydraulique agricole, l'accompagnement apporté par Carcassonne Agglo</li> <li>● Travaux du projet de retenue d'eau de Pradelles-en-Val</li> </ul> <p>2025-2030 : PREVISIONS POSSIBLES</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Accompagnement des professionnels agricoles sur le volet hydraulique agricole, économies d'eau et réduction de la vulnérabilité</li> </ul>
<b>Livrables</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Rapports intermédiaires à la fin de chaque phase + présentation et note de synthèse de chaque CoPil Cotech</li> <li>● Rapport final papier en 3 exemplaires + version informatique modifiable</li> <li>● Charte de bonnes pratiques agricoles</li> <li>● Etude de faisabilité pour trois sites de stockage retenus</li> <li>● Cartographies au format shapefile</li> </ul>
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	<p>Budgets mandatés par la cellule hydraulique agricole</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● 2021 : 203 968, 64 €</li> <li>● 2022 : 234 262,91 €</li> <li>● 2023 : 181 277,85 €</li> <li>● 2024 (engagé (hors Pradelles) : 271 566 €</li> </ul>



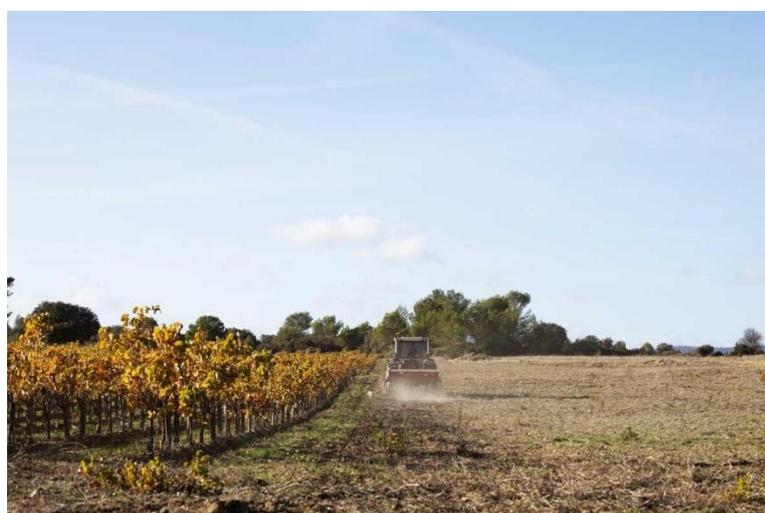
Affiche des "Assises de l'eau" de Carcassonne Agglo (dont l'irrigation agricole est un sujet)  
Crédit : Carcassonne Agglo

<b>AXE 2</b>	<b>Fiche action n°15 : Mettre en place un Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC)</b>
	<b>Pilotage :</b> Carcassonne Agglo (Service Natura 2000) <b>Partenaires :</b> Chambre d'Agriculture de l'Aude, Associations environnementales, communes des sites Natura 2000
<b>Résumé de l'action</b>	<p>Dans le cadre de l'animation Natura 2000, Carcassonne Agglo est opérateur d'un PAEC sur les 3 sites Natura 2000 dont elle est opératrice et sur un zonage du PNA en faveur de la pie grièche à tête rousse situé dans le Minervois.</p> <p>Ce plan consiste à accompagner des agriculteurs volontaires à maintenir ou à améliorer leur pratique en faveur de la biodiversité via la mise en place de Mesures Agro-Environnementales Compensatoires (MAEC) et de formations spécifiques dédiées.</p> <p>Ce PAEC a une durée de 3ans avec un budget de 411 355€.</p>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Répondre aux objectifs de préservations de la biodiversité en fonction des enjeux de chaque site protégé</li> <li>• Maintenir une activité agricole dans les zones Natura 2000</li> <li>• Favoriser et développer les bonnes pratiques agro-écologiques en zone Natura 2000</li> </ul>
<b>Contexte</b>	<p>Carcassonne Agglo est depuis 2014 opérateur de 3 sites Natura 2000 sur le département de l'Aude. Cela consiste à l'animation des comités de pilotage, la réalisation d'actions de sensibilisations, le suivi scientifique des enjeux environnementaux, la réalisation de travaux divers pour favoriser la biodiversité et la mise en valeur d'une agriculture responsable et préservatif.</p> <p>Fort de ce rôle d'opérateur, Carcassonne Agglo a candidaté en 2022 pour la mise en place d'un PAEC sur les sites Natura 2000 qu'elle opère et a intégré un territoire, pour l'heure non touché, le Minervois, riche d'un PNA pour la pie-grièche à tête rousse.</p> <p>Ce PAEC, financé par des fonds européens et nationaux vise la promotion et le maintien d'une agriculture agissant en faveur de la biodiversité. Des MAEC peuvent ainsi être contractualisées auprès des agriculteurs des différents sites afin de répondre aux enjeux spécifiques de ces derniers pour une durée de 5ans. Ces MAEC sont pour exemple le maintien des cours d'eau en bordure de parcelles, la mise en place de couverts floristiques et faunistiques... En mettant en place ces pratiques, les agriculteurs peuvent prétendre à des aides européennes et être accompagnés par l'opérateur du PAEC.</p>
<b>Budget</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Budget total de l'action : 411 355€ sur 5ans</li> <li>• Subvention : (préciser le montant et la structure) <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Région-Feader : 173 347€</li> <li>○ Ministère de l'agriculture : 238 007€</li> </ul> </li> </ul>
<b>Modalités opérationnelles</b>	<p><b>Action 1 : Mise en place de mesures MAEC auprès d'agriculteurs volontaires et évaluation des mesures mises en place</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sélection des MAEC en fonction des territoires (selon normes nationales)</li> <li>• Proposition et présentation des MAEC auprès des agriculteurs des territoires</li> <li>• Contractualisation auprès des agriculteurs volontaires</li> <li>• Mise en place des MAEC</li> <li>• Suivi et évaluation dans le temps des MAEC</li> </ul> <p><b>Action 2 : Formation aux pratiques agro-environnementales auprès d'agriculteurs volontaires</b>  Tous les agriculteurs ayant soumis des contrats MAEC sont soumis à la réalisation de formations relatives aux enjeux du territoire (entretien des prairies, des IAE).  Cette formation doit être faite une fois sur toute la durée du contrat et est réalisée en partenariat avec la Chambre d'Agriculture</p>

<b>Calendrier prévisionnel</b>	<p>2022-2023 : ACTIONS DEJA REALISEES</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Contractualisations de MAEC auprès de 13 agriculteurs</li> </ul> <p>2024-2026 : ACTIONS OPERATIONNELLES</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Contractualisations de nouvelles MAEC</li> <li>• Formations auprès des agriculteurs</li> </ul>
<b>Livrables</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diagnostics agro-environnementales des exploitations agricoles ayant souscrit des MAEC</li> <li>• Evaluation de l'efficacité des MAEC</li> <li>• Livrables de communication (flyers, vidéos...)</li> <li>• Comptes rendus de formation</li> </ul>
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'agriculteurs ayant souscrit des contrats MAEC : 20-25</li> <li>• Nombre d'agriculteurs ayant participé aux formations : 20-25</li> </ul>



Affiche de présentation du site Natura 2000 des Goerges de la Clamoux (géré par Carcassonne Agglo)  
Crédit : Carcassonne Agglo



Terres agricoles de M. FOURNIL, agriculteur souscrivant une MAEC (Laure-Minervois)  
Crédit : Carcassonne Agglo

<b>AXE 3</b>	<b>Fiche action n°16 : Elaborer et animer un plan végétal</b>
	<b>Pilotage</b> : Carcassonne Agglo (Service Transitions et Biodiversité) <b>Partenaires</b> : CEREMA, GEE Aude, CAUE Aude, Chambre d'agriculture, DDTM, Agence de l'eau, SMMAR, Conseil Départemental, Arbres et Paysages, Pépinière de l'Aude
<b>Résumé de l'action</b>	<p>Le territoire de Carcassonne Agglo subit régulièrement des intempéries (inondations, sécheresses) avec des conséquences pour le territoire. Aussi, le Plan Végétal voit le jour dans un contexte de réduction de la vulnérabilité du territoire.</p> <p>Le Plan Végétal met en place la désimperméabilisation, la renaturation des espaces et le retour des sols vivants. Il répond aux nouveaux enjeux environnementaux.</p> <p><i>Idee : expérimenter les SFN, déconnexion du pluvial</i></p>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lutter contre les îlots de chaleur</li> <li>• Préserver la biodiversité</li> <li>• Faciliter le retour des sols vivants</li> <li>• Régénérer le cycle naturel de l'eau</li> <li>• Expérimenter les Solutions Fondées sur la Nature (SFN)</li> </ul>
<b>Contexte</b>	<p>Le Plan Végétal est une action concrète de l'axe 5 du PCAEET (renommé Pacte Vert), arrêté par le conseil d'agglo de décembre 22, cohérente avec les défis du projet de territoire qui ambitionne sobriété et durabilité.</p> <p>Quant au contexte réglementaire, il est en cohérence avec le zéro artificialisation nette (ZAN), qui demande aux territoires de baisser de 50%, d'ici dix ans, le rythme d'artificialisation et de consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers.</p>
<b>Budget</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Budget total de l'action : 90 501,80 €</li> <li>• Subventions totales (Fonds Verts) : 60 931,20 €</li> <li>• Autofinancement de Carcassonne Agglo : 29 570,60 €</li> </ul>
<b>Modalités opérationnelles</b>	<p><b><u>Action 1</u> : Diagnostic cartographique</b>  Diagnostic cartographique du territoire et de ses enjeux, établi sur la base d'un rapport d'identification des secteurs à préserver et des secteurs à renaturer prioritairement. Cette action est réalisée par le prestataire CEREMA</p> <p>Sensibilisation des élus locaux sur les effets positifs de la renaturation, dans la perspective de construire une stratégie d'intervention sur le terrain. Elle est réalisée par le prestataire GEE Aude.</p> <p><b><u>Action 2</u> : Concertation</b>  Mise en place d'une communication sur le Plan Végétal auprès des élus et des agents de l'Agglo réalisée par le service communication de l'Agglo.</p> <p><b><u>Action 3</u> : Stratégie</b>  Choix des communes et validation de la stratégie par la conférence des VPs.</p> <p><b><u>Action 4</u> : Plan d'actions</b>  Passage de l'idée au projet et conseil en aménagement par le prestataire CAUE et par l'équipe pluridisciplinaire.  Accompagnement de projets concrets sur les 3-4 communes choisies.</p>
<b>Calendrier prévisionnel</b>	<p>2023 : ACTIONS DEJA REALISEES</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Définition préalable du projet. Rencontre avec les partenaires. Elaboration du consortium d'acteurs.</li> <li>• Concertation avec les élus communaux, travail avec la commission thématique « Transition Ecologique » et validation du projet par les instances délibérantes de l'Agglo.</li> </ul> <p>2024 : ACTIONS OPERATIONNELLES</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Installation de la gouvernance projet.</li> <li>• Démarrage de l'étude</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lancement de la phase de concertation</li> <li>• Accompagnement des projets communaux (3-4 communes)</li> </ul> <p>2025-2026 : PREVISIONS POSSIBLES</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyse benchmark international</li> <li>• Elargissement du projet sur des communes supplémentaires</li> </ul> <p>2026 : PREVISIONS POSSIBLES</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Construction des sites pilotes</li> </ul>
<b>Livrables</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une cartographie des bassins à risques</li> <li>• Les avant-projets des communes volontaires (3-4 par an)</li> </ul>
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Indicateur n°1 : le Plan Végétal répond efficacement aux défis du territoire. Les enjeux pour le territoire sont compris par les élus locaux (mesure qualitative issue de la mise en récit de la phase de concertation : quels sont les défis pour le territoire (les inondations, la surchauffe dans la ville, les inondations par les eaux de ruissellement, la déconnexion au pluvial).</li> <li>• Indicateur n°2 : Nombre d'écosystème restauré. Nombre d'écosystème créé. (L'objectif est 3-4 communes par an)</li> <li>• Indicateur n°3 : Rentabilité des SFN (Solutions Fondées sur la Nature)</li> </ul>



*Logo du Pacte Vert de Carcassonne (dont le Plan Végétal est issu)  
Crédit : Carcassonne Agglo*

# Glossaire

**ADEAR** : Association pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural

**ADEME** : Agence De l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie

**CIAS** : Centre Intercommunal d'Action Sociale

**CROUS** : Centre Régional de Œuvres Universitaires et Sociales

**CUMA** : Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole

**DRAAF** : Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

**ETA** : Espace Test Agricole

**FD CUMA** : Fédération Départementale des Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole

**MAEC** : Mesures Agro-Environnementales et Climatiques

**MLOA** : Mission Locale Ouest Audois

**PAEC** : Projet Agro-Environnemental et Climatique

**PAT** : Projet Alimentaire Territorial

**PLU** : Plan Local d'Urbanisme

**PNA** : Programme National de l'Alimentation

**PNNS** : Programme National Nutrition Santé

**SAFER** : Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural

**SCIC** : Société Coopérative d'Intérêt Collectif

**SDIS** : Service Départemental d'Incendie et de Secours

**SMMAR** : Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques et des Rivières



1



2

# PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

## 2<sup>ÈME</sup> PLAN D'ACTION 2024 | 2030



3



4

- 1. Visite de ferme diversifiée - Domaine de Roquenégade - Val-de-Dagne
- 2. Camion cuisine - Fleming - Carcassonne
- 3. Cantines Tour - École Primaire - Caux-et-Sauzens
- 4. Atelier Fruigumes - Centre Social Les Capucins - Trèbes